

VOLUME XVI.—No. 22.

OTTAWA, ONT., JUIN 1913.

Abonnement, \$1.00 par an

**LE JUBILÉ DE L'UNION ST-JOSEPH
 DU CANADA**

**Compte-rendu fidele des Fetes des Noces d'Or de la Societe,
 a Ottawa, les 31 mai, 1er et 2 juin 1913.**

**Succès sans égal. — Procession de 10.000 hommes. — Près de
 20.000 personnes assistent à la messe en plein air. —
 Magistral sermon par M. l'abbé Sylvio Corbeil —
 Un Banquet de 1.500 convives. —
 Beaux discours.**

Quel succès!

C'est le mot qui était dans toutes les bouches au lendemain du jubilé de l'Union St-Joseph du Canada.

Succès sur toute la ligne; succès par le nombre de délégués venus de toutes les parties du Canada pour assister aux noces d'or de la doyenne des sociétés mutuelles; succès par la majestueuse ampleur de la procession du 1er juin; succès par le spectacle grandiose de la messe pontificale en plein air; succès par l'enthousiasme d'un banquet populaire où se sont pressés plus de quinze cents convives; succès par un programme varié d'amusements que le public a fort goûtés.

Certes, les organisateurs des fêtes du Jubilé de la St-Joseph n'avaient rien négligé pour assurer le succès de leur entreprise. Mais, malgré leur dévouement, leur compétence et leur légitime optimisme, ils étaient loin d'espérer que la réalité serait si supérieure au rêve. La ville d'Ottawa n'a jamais rien vu d'aussi beau, d'aussi solennel, d'aussi éclatant, que les fêtes du Cinquantenaire de l'Union St-Joseph du Canada. C'était la fête du peuple, la fête du pauvre qui peine, de l'ouvrier qui épargne, du chrétien qui aime son frère et qui l'aide. Aussi, le peuple est-il accouru, dans un élan sublime, à la fête de la mutualité, à sa fête à lui. Il a voulu prouver son amour et sa reconnaissance à une institution sortie de son sein, et travaillant activement à son bien.

Dès l'ouverture du jubilé, le samedi après-midi, 31 mai, il était facile de voir que les fêtes auraient une envergure imposante. Les délégués arrivaient à jet continu au bureau chef de la Société, un flot humain passait et repassait devant les quartiers généraux de l'Union St-Joseph; l'enthousiasme était dans l'air et devait aller croissant jusqu'à la fin de ce grand événement national et religieux.

L'affluence à Ottawa, déjà considérable le samedi soir, s'est accrue le dimanche matin par la venue d'excursions de Buckingham, Rockland, Cornwall et points intermédiaires. Une organisation étudiée jusque dans ses moindres détails assurait aux étrangers un service de transport, d'hôtel, d'information, etc. A l'arrivée des convois de chemin de fer, des membres d'un comité spécial de réception s'occupaient de conduire les délégués et invités aux quartiers généraux de la Société, où ils étaient reçus à bras ouverts, où ils rencontraient des compagnons d'armes et nouaient de précieuses amitiés. Il faisait bon de voir tous ces vaillants apôtres de l'Union St-Joseph du Canada se serrer la main, se féliciter, s'encourager et se promettre de continuer à travailler, les uns dans Québec et les autres dans Ontario ou dans les autres provinces, à l'avancement d'une société justement chère et au triomphe d'une œuvre si digne de dévouement.

Pour faire une narration fidèle de la fête inoubliable qui appartient déjà au domaine du passé—tant il est vrai que les beaux jours ont un soir précoce et qu'il importe d'en fixer le souvenir pour les disputer à la marche irrémédiable du temps—on nous permettra de procéder méthodiquement, et de consigner, jour par jour, heure par heure, les événements des 31 mai, 1er et 2 juin 1913.

**OUVERTURE DU
 JUBILE**

SAMEDI, 31 MAI

A huit heures, samedi soir, près de l'édifice superbement illuminé et artistiquement décoré de l'Union St-Joseph, la fanfare "Harmonie" d'Ottawa préluda à la réunion d'ouverture par de jolis morceaux. La salle de réception de la Société fut rapidement remplie. Sur l'estrade on remarquait M. J. Rattey président du comité de réception; M. O. Durocher, président général de l'Union St-Joseph du Canada; M. Champoux, l'un des fondateurs de la St-Joseph; M. Ludger Gravel, président des Artisans de Montréal; M. Alex. Mercure, président de l'Union St-Joseph de Drummondville; M. Aimé Amyot, président de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe; M. Lavallée, président de l'Union St-

Pierre de Montréal; M. A. V. Robert, président de l'Union St-Joseph de Lachine; M. Napoléon Champagne, député à la législature d'Ontario; M. S. J. Tétreault, de Sherbrooke, 1er Vice-président général de l'Union St-Joseph du Canada; M. G. J. Tessier, de Québec, 2e Vice-président-général; M. J. U. Archambault, médecin-général de la St-Joseph; MM. S. C. Larose, Eug. Labelle, J. P. Samson, A. E. Vincent, Alex. Guibault, L. A. Caron, directeurs.

Dans la salle, incapable de contenir la foule stationnant aux abords de l'édifice de l'Union St-Joseph, on remarquait: le Rév. Père Tessier, O. M. I., de St-Sauveur, Québec; le Rév. Père Dallaire de Keewatin; le Rév. Père Paradis, professeur à l'Université d'Ottawa; M. l'abbé A. A. Godbout, aumônier des Sœurs de la Charité de Québec; M. l'abbé C. O. Godbout, curé de Notre-Dame des Laurentides; M. l'abbé C. N.

Leblanc, curé de New - Carlisle, comté de Bonaventure; M. Amédée Denault, rédacteur à l'Action Sociale" de Québec et délégué du Comité Permanent du Congrès de la Langue française en Amérique; M. Charles Leclerc, secrétaire général de l'Union St-Joseph; M. le Dr P. H. Bédard, président de la Société St - Jean - Baptiste de Québec; M. le Dr J. A. Duhamel, professeur à l'Université Laval de Montréal; M. E. A. B. Ladouceur, président du Conseil de District de Montréal de l'Union St-Joseph du Canada; M. Charles Mailly, président du Conseil de district de Québec; M. O. J. Rochon, organisateur en chef et M. G. J. H. Tessier, assistant organisateur en chef de l'Union St-Joseph; enfin plus de cinq cents délégués des succursales de l'Union St-Joseph du Canada, délégués venant des points les plus reculés de Québec et d'Ontario, des comtés de Bonaventure, d'Essex, de Nipissing, etc.

Discours de M. J. N. Rattey.

M. J. N. Rattey, président du Comité de Réception du Cinquantenaire, souhaila la bienvenue aux délégués dans les termes suivants:

Messieurs,

Permettez-moi, au nom de l'Union St-Joseph du Canada, de vous souhaiter une cordiale bienvenue, et que votre séjour parmi nous soit des plus agréables. Aux Présidents et membres de nos sociétés-sœurs, j'offre nos remerciements pour avoir bien voulu se joindre à nous dans une circonstance aussi mémorable pour notre société.

L'histoire de notre société est l'histoire de nos sociétés - sœurs. Fondée spécialement pour la classe ouvrière, elle embrasse aujourd'hui toutes les classes. Ses commencements furent modestes, mais grâce au zèle, au dévouement et au travail ardu de ses fondateurs, elle grandit, difficilement, il est vrai. Le nombre de ses membres augmenta, et son travail de bienfaisance fut considérable. Elle continua comme société locale jusqu'en 1895; à ce moment, la concurrence des grandes sociétés mit en danger l'Union St-Joseph, mais un groupe de membres dévoués se mirent au travail et transformèrent la société en agrandissant sa sphère d'action. Je ne mentionne pas de noms, crainte d'en oublier, et des plus méritoires. Laissez-moi seulement constater, avec un grand regret, en ces jours de

fête, des vides dans les rangs de ces travailleurs pour la bonne cause; quelques-uns enlevés par la mort, d'autres retenus sur un lit de douleurs. Ayons, dans nos réjouissances, une pensée pour ceux qui ont été à la peine, mais qui ne sont pas à la joie.

Il serait trop long d'entrer dans les détails, mais vous comprendrez facilement. Messieurs, ce qu'il a fallu d'efforts pour transformer trois cents et quelques membres en 28,000 membres que nous sommes aujourd'hui.

Un mot et je termine. Notre société, en outre de sa mutualité, a un caractère essentiellement français, et il en est de même de nos sociétés-sœurs françaises. La propagande, pour nous, est limitée à nos compatriotes. Chaque Canadien-français qui néglige ou refuse de se joindre à une société française est un soldat de moins pour la bonne cause. Son argent est perdu pour nous, et Dieu sait que nous n'en avons pas à perdre. Faites grandir nos sociétés mutuelles françaises; en agissant ainsi vous augmenterez leur prestige et ferez faire un grand pas à la cause nationale.

Encore une fois, soyez les bienvenus, Messieurs.

Ces paroles du président du Comité de Réception furent couvertes d'applaudissements.

Discours de M. O. Durocher.

Invité à prendre la parole, Monsieur le Président général O. Durocher, s'exprima comme suit:

Messieurs,

Nous sommes réunis ici, ce soir, pour l'ouverture des fêtes des noces d'or de l'Union St-Joseph du Canada. Jour longtemps attendu avec une impatience facile à concevoir. Pour tous les membres, c'est un jour heureux. Heureux pour les anciens, qui l'ont longtemps espéré; heureux pour les nouveaux qui se font gloire d'avoir continué l'œuvre entreprise par leurs devanciers; heureux surtout pour les fondateurs qui ont donné naissance à l'œuvre que nous fêtons; heureux enfin pour tous les amis de notre action catholique, nationale et sociale.

A l'aurore de ce jubilé, je me permets humblement, à titre de Président Général de notre société, de me faire l'interprète des 28,000 membres de l'Union St-Joseph du Canada, de ses 250 conseils locaux, de ses 300 bu-

reaux de perception, des veuves et des orphelins qu'elle a secourus, des malades et des infirmes qu'elle a aidés, pour rendre les hommages qui sont dus à tous ceux qui ont aidé notre mutualité et l'ont faite ce qu'elle est aujourd'hui.

Ces hommages, ils s'adressent d'abord à l'Eglise catholique, au sein de laquelle l'Union St-Joseph du Canada a vu le jour, et qui, par l'entremise de ses hauts dignitaires, ne lui a ménagé ni ses encouragements ni ses bénédictions. Ils s'adressent à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, notre estimé Président d'Honneur; à Sa Grandeur Monseigneur Routhier, notre sympathique Chapelain Général; au clergé canadien-français qui, par tout le Canada, a compris que nous lui serions un auxiliaire précieux, et a favorisé notre établissement dans toutes les paroisses. Notre reconnaissance va aux hommes de profession qui ont donné le concours de leur savoir et de leur influence. Elle va aux humbles artisans qui, avec un beau dévouement, se sont dépensés pour la belle Union St-Joseph du Canada. Elle va surtout aux officiers, percepteurs et agents, dont le zèle n'a guère connu de bornes et qui ont, durant un demi-siècle, dépensé beaucoup d'énergie et fait de nombreux sacrifices pour l'Union St-Joseph du Canada.

Notre gratitude, elle atteint enfin les associations poursuivant un but semblable au nôtre, associations sœurs qui ont combattu les mêmes combats que nous; associations que nous aimons parce que nous leur sommes unis dans la grande fraternité de la mutualité.

L'histoire de l'Union St-Joseph du Canada vous est connue, son œuvre a votre admiration, ses artisans sont l'objet de votre vénération. Sans vouloir retenir votre attention, et traiter un sujet si vaste que nous avons cru le consigner dans une brochure spéciale, je vous dirai que l'Union St-Joseph du Canada a été fidèle à la mission qu'elle s'était tracée lors de sa fondation: d'être un moyen de secours mutuel pour ses membres, de contribuer à la consolidation des institutions canadiennes-françaises et à la conservation de la langue française, de maintenir dans son intégrité la foi de ses aïeux. Cinquante ans se sont passés depuis le jour où, sous une inspiration divine, quelques humbles ouvriers jetaient les

fondements de l'Union St-Joseph du Canada. Mais l'œuvre, malgré toute son envergure présente, est restée comme quand elle était modeste: charitable, nationale, religieuse. Et le passé doit être une garantie de l'avenir. Si nous sommes réunis pour fêter le bien que nous avons fait, nous le sommes aussi dans le dessein de le continuer.

Des voix plus éloquentes que la mienne chanteront, demain, les gloires et les mérites de l'Union St-Joseph du Canada. Je me bornerai donc à souhaiter que le jubilé soit ce que nous l'avons rêvé et ce à quoi nous avons travaillé qu'il fût; une fête de famille pour les membres de la St-Joseph; une fête nationale pour la race canadienne-française; une fête religieuse pour la Foi à laquelle nous avons l'insigne privilège d'appartenir.

Ont adressé successivement la parole, en remerciant l'Union St-Joseph d'avoir convié ses sociétés-sœurs aux fêtes de son jubilé: MM. O. Lavallée, président de la St-Pierre, L. Gravel, président des Artisans, Aimé Amyot, président de la St-Joseph de St-Hyacinthe, Alex. Mercure, président de la St-Joseph de Drommondville.

Sympathies fraternelles.

Il y eut ensuite lecture des télégrammes suivants:

Québec, le 31 mai 1913.

M. le Président Général de l'Union Saint-Joseph du Canada,

Le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada présente à Messieurs les officiers et les membres de l'Union Saint-Joseph du Canada ses meilleures félicitations à l'occasion du cinquantenaire de leur société et fait des vœux pour le succès toujours croissant de leur œuvre économique, sociale, nationale et religieuse.

ADJUTOR RIVARD,
secrétaire général.

Woonsocket, R. I., 31 mai.

Olivier Durocher,
Président général de l'Union St-Joseph du Canada,

Les vingt-cinq mille Franco-américains membres de l'Union St-J.-Bte d'Amérique présentent leurs hommages à l'Union St-Joseph à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation. Vœux de jeunesse perpétuelle et de succès continus.

ELIE VEZINA, sec.

Montréal, Qué., 31 mai 13.

M. O. Durocher,
Président Général,
L'Union St-Joseph du Canada,

La Société des Artisans Canadiens-français offre ses meilleurs souhaits de longévité et de prospérité à l'Union St-Joseph du Canada.

HENRY ROY,
Secrétaire trésorier général.

Montréal, Q., 1 juin 1913.

O. Durocher,
Président Général,
Union St-Joseph du Canada.

Souhaite fête grandiose. Longue vie et prospérité aux directeurs et membres de la belle société. Honneur à l'Union St-Joseph pour cinquante années de bienfaits répandus dans le pays.

J.-B. BAZINET,
Curé Ste-Agathe des Monts.

Contrecoeur, Qué., 1 juin 1913

Charles Leclerc,
Union St-Joseph du Canada,
Ottawa, Ont,

Le conseil de Contrecoeur est heureux d'offrir au distingué président de la société, à l'occasion du cinquantenaire de cette dernière, l'hommage sincère d'estime et de reconnaissance pour le dévouement qu'il a toujours déployé pour le succès de la société. Ses anciens co-paroissiens lui souhaitent en même temps longue vie et bonheur.

CONSEIL DE
CONTRECŒUR.

Woonsocket, R. I., le 3 mai 13

O. J. Rochon, M. D.,
Ottawa.

Cher Monsieur,

Il nous sera impossible d'envoyer une représentation à vos fêtes du 31 courant. Veuillez croire que nous serons présents en esprit et en désir. Nous vous félicitons du progrès de votre association et lui souhaitons encore de longues années de prospérité.

Bien à vous,
HENRI T. LEDOUX,

Manchester, N. H., 22 mai 1913

M. O. J. Rochon,
Sec. du Comité de Réception,
Union St-Joseph du Canada,

Cher Monsieur,

L'Association Canado-Américaine accuse réception de la gracieuse invitation que vous lui

avez faite d'assister aux fêtes qui auront lieu lors de la célébration du cinquantenaire de la fondation de votre société.

C'est avec regret que nous nous voyons forcés de ne pouvoir accepter cette invitation. Entre autres raisons pour ce faire, nous avons celle-ci: Nous sommes actuellement à nous préparer pour notre congrès triennal, ce qui nécessite toute l'attention et le temps que peuvent disposer nos officiers généraux, surtout si l'on considère que le 1er juin, nous sommes obligés de changer nos bureaux de local.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à l'Union St-Joseph du Canada, à ce jubilaire de la mutualité, tous les succès possibles.

Si nous ne sommes pas présents à vos fêtes, veuillez croire cependant que les 17,000 Canado-Américains des Etats-Unis et de la Province de Québec sont avec vous de cœur et d'âme, non seulement à ces fêtes jubilaires, mais aussi au champ d'action.

Ils doivent exister, et ils existent en effet, cette union véritable et ces sentiments de parfaite confraternité entre ces associations poursuivant le même but: revendiquer les droits des opprimés et améliorer le sort du peuple.

Encore une fois, vous souhaitant tout le succès possible,

Veuillez nous croire

Vos tout dévoués,

Association Canado-Américaine,

par HENRI LANGELIER,
Ass. Sec. Gén.

Adresse au Président général.
Bourse de \$1,200.

A peine ces dépêches et ces lettres étaient-elles lues, que M. G. J. Tétreault, à la surprise générale de l'assistance, présentait au Président général l'adresse suivante:

A M. OLIVIER DUROCHER,
Président-Général de l'Union
St-Joseph du Canada.

A l'occasion des Noces d'Or de la
Société.

Monsieur le Président,

Selon la tradition canadienne-française, tradition que nous aurions bien garde de laisser passer dans le domaine de l'oubli, enfants et petits-enfants présentent leurs hommages au chef vénéré et au père aimé, lorsqu'un événement important les réunit dans une fête de famille.

La grande famille de l'Union St-Joseph du Canada entend suivre la tradition. Tous ses enfants participent, les uns de cœur, les autres par leur présence, au jubilé qui commence aujourd'hui. Ils sont heureux d'avoir au milieu d'eux le père toujours aimé, et ils le prient de croire à la sincérité de leurs sentiments de reconnaissance, d'affection et d'attachement.

Ces sentiments, ils sont vigoureux parce qu'ils ont été engendrés par les services nombreux, constants et précieux que vous avez rendus à l'œuvre arrivée aujourd'hui au cinquantenaire de sa fondation. Depuis plus d'un quart de siècle, vous avez travaillé avec ardeur, zèle et compétence au succès de l'Union St-Joseph du Canada. Le succès a couronné vos nobles efforts. Il vous est donné de voir, à l'heure présente, grande, aimée, applaudie, la Société que vous avez vue jadis modeste, faible et délaissée. Les temps sont changés. Mais, toujours jeune de cœur et d'esprit, c'est votre récompense de contempler le résultat de votre labeur, de votre dévouement, voire même de vos sacrifices et de votre abnégation.

A l'occasion des noces d'or de l'Union St-Joseph du Canada, nous tenons à rendre hommage au zèle infatigable, à l'énergie active, à la compétence éclairée, à la probité proverbiale, de celui qui a été le facteur principal de l'avancement, du progrès et du renom de notre mutualité.

Dans les annales de la Société, votre nom restera le synonyme du travail opiniâtre, du talent administratif, du dévouement désintéressé.

Daïgnez nous permettre de vous présenter, en même temps que nos sentiments d'admiration et de gratitude, une bourse de \$1,200 dollars formée de souscriptions volontaires et spontanées des 28,000 membres de l'Union St-Joseph du Canada.

S. J. TETREAUULT,
1er Vice-prés. général.

Ottawa, 31 mai 1913.

On comprend facilement que, vaincu par l'émotion, Monsieur O. Durocher ne put guère répondre à cette adresse comme il aurait désiré le faire. Il se contenta de remercier les amis ayant ménagé une telle surprise, il les assura de

sa reconnaissance la plus vive, et il formula le vœu d'assister au soixantenaire de la St-Joseph. L'auditoire souligna ces paroles d'applaudissements.

Le président du Comité de Réception déclara alors la séance levée, ce qui permit aux délégués, tandis que la fanfare stationnée devant l'édifice de la Société lançait dans l'air de joyeux accents et que la foule admirait l'illumination des quartiers généraux de la St-Joseph, de lier connaissance entre eux. Il y avait dans les bureaux un va et vient considérable, une gaieté souriante, un enthousiasme communicatif. Et, ce n'est qu'à une heure fort avancée que les invités et les membres se dispersèrent, pour prendre un repos mérité.

JOUR PRINCIPAL DU JUBILE

DIMANCHE, 1er JUIN

Fera-t-il beau, demain? C'est la question qui se trouvait sur toutes les lèvres, à l'ouverture des fêtes du Cinquantenaire de la fondation de l'Union St-Joseph du Canada. Il fallait, en effet, une température idéale pour que la procession et la messe en plein air fussent réussies.

Le Ciel s'est penché avec complaisance vers l'association qui voulait, par une fête au caractère nettement religieux, affirmer sa foi, et rendre grâce à Dieu. Un soleil doré perçait les voiles de l'aurore, dimanche matin, et venait se jouer gaiement dans les plis des drapeaux dominant l'édifice de l'Union St-Joseph.

La Procession.

Aussi, dès huit heures, une foule nombreuse s'agitait, joyeuse, au coin des rues York et Dalhousie, point de ralliement des corps devant faire partie de la procession. Bannières et drapeaux se croisaient en tous sens, tandis que les membres des divers conseils de la St-Joseph, l'insigne sur la poitrine, attendaient l'heure du défilé. Les fanfares ne tardèrent pas à arriver et à faire entendre leurs mélodies entraînantes.

Il était à peine neuf heures, lorsque MM. Joseph Hudon et J. U. Bray, respectivement président et secrétaire du Comité de Procession, commencèrent à organiser le défilé, avec l'aide des

cavaliers à cheval et des commissaires - ordonnateurs. La foule était compacte, la besogne difficile. Mais, le sens pratique et l'esprit de discipline du public permirent à la procession de se mettre en

La Garde Indépendante Champlain;
Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa;
Société Saint-Jean-Baptiste de Hull;

Aylmer 174
St-Rédempteur . . . 136
Viauville 130
St-Jean-Bte, Ottawa 124
Montebello 100
St-François d'Ass. 94

Le Conseil de Ville de Eastview;
Le Conseil de Ville de la Pointe Gatineau;
Le personnel administratif de l'Union St-Joseph du Canada;
Le Comité du Cinquantenaire de l'Union St-Joseph du Canada;
Les fondateurs de l'Union St-Joseph du Canada, avec carrosse;
Les Officiers des Conseils de Districts;
Les Invités: Juges, Députés, les représentants des sociétés nationales et autres, les anciens membres de l'Exécutif, le Clergé;
L'Exécutif de l'Union St-Joseph du Canada.

Le char allégorique, en forme de pyramide, donnait place à cinquante petits garçons habillés en blanc et bleu, avec chacun un chiffre sur la poitrine, depuis le no 1 au no 50. Le char symbolisait les cinquante années d'existence de la société.

Un carrosse transportait les deux fondateurs, MM. Léonard Desmarais et J. B. Champoux, à qui l'on avait adjoint M. Onésime Barrette, l'un des premiers membres de la St-Joseph.

Un autre carrosse avait été mis à la disposition des membres de la première année de la Société, M. E. Laverdure et autres.

Les frais de la musique ont été faits par la Garde Champlain, les Gardes à pied du Gouverneur, la Fanfare de Hull, la fanfare du 43ième, l'Harmonie, et la fanfare de Cornwall.

Les cadets de Hull ont été beaucoup applaudis.

Il faut dire que la population de Hull a fourni un fort contingent à la procession. Organisé de main de maître, ce contingent est entré dans les rangs, en passant par la rue York, et ce, dans l'ordre le plus parfait.

Nos amis de Hull ne le cèdent en dévouement à personne. Dès les premières heures du jour, dimanche, le 1er juin, ils étaient sur pied, s'organisant pour la procession des noces d'or de la St-Joseph. Au son des clairons et tambours, de toutes les rues venaient des bataillons de membres des sociétés nationales et surtout de la St-Joseph, bataillons qui convergeaient au bureau du Conseil local Notre-Dame, rue Principale. De là, à huit heures, on se mit en marche, fanfare en tête, pour se rendre à Ottawa en passant par les rues Champlain, Victoria, Notre-Dame, Division, Laurier, Youville et le Pont Interprovin-



Char allégorique, symbolisant les 50 années d'existence de la Société.

marche à 9.30 hrs. C'était l'heure fixée par le programme des fêtes.

Le défilé commença, grand, majestueux et noble. Il était beau, imposant, impressionnant. La vague humaine, dans un ordre parfait, aux applaudissements de la foule, se déroulait sur les rues Dalhousie, St-Patrick, Sussex, Water, King, Clarence, jusqu'au carré Ste-Anne. Partout, les décorations étaient nombreuses, les rues pavoisées, les résidences ornementées. Pas moins de 10,000 hommes ont pris part à la procession, la plus imposante que nous ayons jamais vue à Ottawa. A dix heures, au moment où la Garde Champlain, qui était en tête de la procession, arrivait au Carré Ste-Anne, l'Exécutif de la St-Joseph, qui fermait la marche, ne faisait que quitter le bureau chef de la société.

Voici l'ordre de la procession:
Commissaire - Ordonnateur en chef, à cheval;
Assistants - Commissaires, à cheval;
Drapeaux: Union Jack et Tricolore;

Les Cercles de l'A. C. J. C.:
Duhamel,
Lacordaire,
Brebeuf,
Sacré-Cœur;
La fanfare du 43ième;
Les Artisans Canadiens-Français;
L'Alliance Nationale;
L'Union Saint - Jean - Baptiste d'Ottawa;
L'Union Saint - Jean - Baptiste de Masson;
Les Forestiers Catholiques;
Le C. M. B. A.;
La Fraternité Italienne St-Antoine;
Représentants des autres sociétés mutuelles: Forestiers Canadiens-Français, Forestiers Indépendants, etc., etc.
Conseil de la Pointe Gatineau avec la fanfare "L'Harmonie";
Les Cadets de Saint - François d'Assises;
Conseils locaux de l'Union Saint-Joseph du Canada, par ordre numérique, avec bannières:
Masson 486
Angers 257
St - Charles, Clarks-town 221
Ste-Famille 180

Ste-Anne, Ottawa . . 93
St-Eugène 85
Curran 76
N.-Dame de Lourdes 50
Alfred 34
St-Joseph d'Orléans 27
Cornwall, avec fanfare 25
Embrun 10
Crysler 9
L'Orignal 7
Rockland 3
Délégués de tous les autres conseils de la Société, de toutes les parties du Canada;
Les Cadets de Hull;
Le Conseil de Rochonville;
La Fanfare de Hull;
Le Conseil Notre-Dame de Hull No 2;
Le char allégorique escorté par les Cadets de l'Académie de La Salle;
Le Conseil Notre-Dame d'Ottawa No 1;
La fanfare des Gardes à pied du Gouverneur Général;
L'Association d'Education Canadienne-française d'Ontario;
La Commission Scolaire d'Ottawa;
Le Conseil de Ville d'Ottawa;
Le Conseil de Ville de Hull;

cial. Les rues Sussex et York permirent ensuite à cette aile de la procession de se fondre dans le corps principal, pour former un défilé de plus de 10,000 hommes.

Après la messe en plein air au Carré Ste-Anne, la procession s'est reformée et son flot s'est déversé dans les rues Augusta, St. Patrick, St-Joseph, St-André, Dalhousie, de l'Eglise, Sussex, Pont Interprovincial, jusqu'au Parc Royal de Hull.

Il va s'en dire que l'on s'est fait un devoir et un plaisir de saluer, en passant devant le palais épiscopal, Sa Grandeur Monseigneur Charles Hughes Gauthier. La Garde Champlain a rehaussé ce salut, en lui donnant l'éclat militaire.

La messe.

Les organisateurs des fêtes du Cinquantième de l'Union Saint-Joseph du Canada n'ont jamais été mieux inspirés que lorsqu'ils ont décidé, avec la permission de Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, d'avoir une messe en plein air, au carré Ste-Anne d'Ottawa.

Ce spectacle très rare, et même nouveau pour Ottawa, a attiré une foule immense au lieu de la célébration du Très Saint Sacrifice. Près de 20,000 personnes étaient massées sur le carré Ste-Anne et sur les rues circonvoisines. Les résidences avoisinantes étaient littéralement assiégées. Et cette foule nombreuse, compacte, recueillie a assisté à la messe et à écouté le sermon avec une attention digne d'éloge. Il a régné, durant le service religieux, un silence imposant et majestueux. Pas de bruit, pas de va-et-vient, pas de cris. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Pour contenir cette foule énorme, le chef du service de sûreté publique avait envoyé deux gendarmes seulement. Il ne pouvait rendre de meilleur hommage au sens commun et à l'esprit de discipline de la population canadienne-française, car malgré cette absence quasi totale de tout service de gendarmerie, la foule, par instinct, est restée au large de l'espace réservé aux invités d'honneur.

Monsieur l'abbé J. A. Myrand, le dévoué organisateur de la fête religieuse, avait disposé l'autel, sur une grande plate-forme, à quinze pieds de terre, entre le presbytère et l'école. Adossé à la salle paroissiale, l'autel pouvait être vu des points les plus

, reculés du Carré Ste-Anne. Et la plate-forme permettait aux officiants et à leurs servants, toutes les évolutions requises par une messe pontificale.

Une plate-forme élevée à huit pieds de terre, et située sur le flanc gauche de l'espace libre, entre le trottoir et l'autel, servait aux membres de l'Exécutif et aux fondateurs. Cette attention délicate de Monsieur le Curé de Ste-Anne à l'endroit des têtes dirigeantes de la Société, a été très appréciée.

Plus à l'avant, au coin de l'école Ste-Anne, on avait dressé une vaste galerie, où le chœur de chant était parfaitement à l'aise pour s'acquitter de sa tâche.

L'espace renfermé entre l'école et le presbytère était des mieux choisis pour les invités d'honneur. Assez vaste pour contenir cinq cents chaises, il laissait en outre, au centre, un cercle vide d'un rayon de cinquante pieds, cercle au centre duquel se trouvait une plate-bande de fleurs et qui permettait à la Garde Champlain de monter [la] garde durant la messe.

Sur l'autel, une belle statue de St-Joseph avec une parure d'or de beaucoup d'éclat. Le trône pontifical était abrité par un superbe dais. L'œil ne distinguait rien des charpentes de bois; tout était recouvert en blanc, avec décorations où l'or jouait le rôle principal.

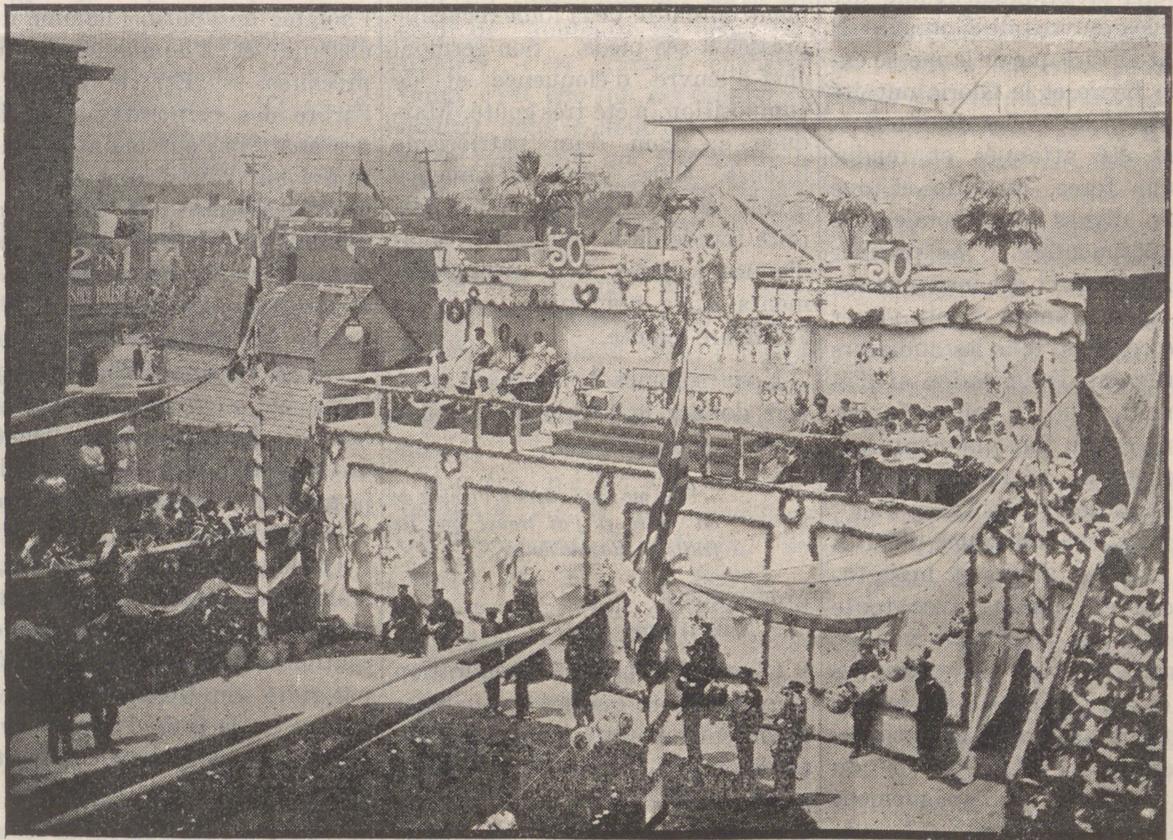
Il serait trop long d'énumérer toutes les personnes marquantes qui ont assisté au saint sacrifice. Qu'il suffise de mentionner qu'il y avait là des juges, des sénateurs, des députés, des échevins, des mutualistes, des représentants de toutes les grandes sociétés nationales, des hommes de profession, des membres du clergé, etc.

A onze heures, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque commençait le Saint Sacrifice. Sa Grandeur Mgr Routhier lui servait d'assistant; les diacres d'honneur étaient MM. les abbés J. Châtelain et C. M. Leblanc; les diacres d'office, MM. les abbés A. A. Godbout et L. Séguin. Quel spectacle! Cela rappelait les plus beaux jours du Congrès Eucharistique de Montréal. Les protestants, accourus nombreux à la

Le Chant.

Et que dire du chant sacré? Sous l'habile direction de M. Napoléon Mathé, il a été exécuté d'une manière artistique, irréprochable. C'est la messe en "C" de Gounod, qu'on a chantée, avec un chœur de plus de trois cents voix, accompagnement d'orchestre, concours des élèves des Frères de la doctrine chrétienne, etc. Ce fut un succès musical des plus brillants.

Au dire des connaisseurs, on aurait pu entendre des chœurs plus puissants et plus forts—bien que la chose se soit rarement vue au Canada—mais on ne pouvait espérer entendre un chœur plus parfaitement juste et équilibré. Les chantres de M. Mathé se sont acquittés de leur tâche avec une maîtrise superbe. Il n'y avait rien de plus impressionnant que d'entendre cette musique magnifique de Gounod, rendue avec talent, sûreté et force par un chœur bien exercé, sous la direction d'un artiste consommé. Ensemble parfait dans les voix et l'accompagnement orchestral, équilibre absolu dans le volume du chant et



Vue de l'estrade sur laquelle fut célébrée la messe en plein air.

Il aurait été impossible d'imaginer un endroit plus propice à la célébration d'une messe en plein air. De plus, quel décor! C'était à la fois sobre et abondant, riche et modeste, artistique et simple.

cérémonie, ne pouvaient se défendre d'une émotion impossible à maîtriser. Le culte catholique est si grand et si beau, qu'il impose le respect, commande l'admiration, alimente la foi.

des instruments de musique, voilà ce qui a fait le charme de la messe préparée par M. Mathé, avec le concours de ce qu'Ottawa compte d'artistes distingués. On pouvait être à proximité de l'autel ou se

trouver perdu dans la foule immense qui couvrait le carré Ste-Anne: on jouissait quand même d'un chant s'harmonisant avec la musique, pour lancer vers le Ciel des notes pieuses et douces, vigoureuses et fermes, saccadées et bruyantes. Tantôt la mélodie, suave de mélancolie, revêtait un caractère plaintif; alors les voix légèrement voilées et contenues semblaient inviter au recueillement et à la prière. Tantôt, le chant et la musique se mariaient délicieusement dans un élan formidable d'où jaillissait des notes vibrantes et enthousiastes. Toujours, l'accord était parfait, l'ensemble complet, l'attaque sûre, la nuance bien observée. On aurait cru se trouver en présence d'une société chorale rendue maîtresse de l'interprétation d'un morceau difficile, par une étude laborieuse, et une pratique constante. Pourtant, on avait devant soi un chœur formé de date récente.

Honneur soit rendu au talent musical des Canadiens-français, de ceux surtout qui ont voulu, à l'occasion des noces d'or de l'Union St-Joseph du Canada, joindre à leur talent, du zèle, du dévouement, de l'application, pour interpréter artistiquement une des plus belles œuvres de Gounod. Il convient de dire que de la messe entière, le Kyrie et le Gloria ont été l'emporte-pièce. Ces deux numéros ont été attaqués et rendus avec une force, un brio et une maestria dignes de chorales les plus expérimentées. Le premier accord des voix et des instruments, ferme, juste, sonore a fait vibrer dans le cœur de tous les auditeurs un sentiment d'admiration et d'étonnement, que la suite de ces deux pièces n'a fait que continuer et augmenter. Le "Sanctus", l'"O Salutaris" et l'"Agnus Dei", morceaux pleins de douce piété et d'une cadence grave et majestueuse, ont été rendus avec toute l'expression de sentiment voulue. Le contraste entre les premières pièces et ces dernières a été remarquablement bien senti et parfaitement exprimé. Le "Credo" du second ton, avec accompagnement de Guillaume Couture, a été toute une révélation de ce que peut faire d'un chant grave et simple, un accompagnement en parfaite harmonie de caractère avec le thème en même temps que varié, et ciselé par la main d'un maître-artiste. L'"Andante Religioso," composition de M. Albert Tassé, a été superbement joué à la com-

munion par l'orchestre à cordes, sous la direction de l'auteur lui-même, et par sa douceur de rythme et son caractère de piété, a produit l'effet d'une chaste prière s'envolant sincère et pure vers la route azurée.

Le "O Canada" de Lavallée, harmonisé par M. Amédée Tremblay, a mis la note patriotique au programme musical et a été chanté à la fin de la messe par les chœurs réunis, avec accompagnement de fanfare et d'orchestre.

La population de la ville d'Ottawa et les membres de l'Union St-Joseph du Canada doivent à M. N. Mathé la plus sincère reconnaissance pour l'admirable travail qu'il a accompli et le succès qu'ont remporté ses inlassables efforts et sa patriotique en même temps qu'artistique persévérance. Les assistants ont quitté le terrain charmés par la musique religieuse, enthousiasmés par notre beau chant national.

Le sermon.

Orateur à la voix puissante, Monsieur l'abbé Sylvio Corbeil, Principal de l'Ecole Normale de Hull, a pu, malgré le vent qui soufflait très fort, se faire parfaitement entendre de la foule recueillie pressée à ses pieds. Son sermon, chef-d'œuvre d'éloquence et de composition, a été très goûté. Marquée au coin d'un patriotisme intense, cette pièce d'éloquence sacrée se composait d'une histoire rapide de la mutualité canadienne-française, avec rapprochements à de nombreux textes de l'Écriture Sainte.

Nous sommes heureux de pouvoir donner le texte sténographié de ce sermon:

"Je me suis assis à l'ombre de cet arbre et j'ai trouvé que les fruits en étaient doux."

Monseigneur,

Mes frères,

C'est avec ce cri d'admiration reconnaissante que les mutualistes accourent aux fêtes que nous solennisons en ce jour. Le contentement dans le cœur, le mutualiste rend grâces au ciel de la longue prospérité de l'Union Saint-Joseph. Il le fait les yeux tournés vers ses modestes commencements. Il y a cinquante ans aujourd'hui, —en 1863—une mutualité s'établissait dans Ottawa. Maintenant que l'idée de la mutualité a pris un grand essor, personne ne doit s'étonner de la vertu créa-

trice de cette mutualité, créatrice d'associations infiniment diverses. Mais, il y a un demi-siècle, l'idée d'un groupement d'hommes de médiocres ressources, associés en vue de ramasser un trésor inépuisable à dépenser en faveur des ouvriers désolés par la détresse domestique—compagne nécessaire de la maladie et de la mort—cette idée (il y a un demi-siècle) n'avait pas encore germé. Vraiment, les humbles ouvriers qui l'ont conçue avaient des inspirations venant de plus haut que le simple sentiment humain.

De son côté, l'Église, que Mgr Guigues personnifiait alors, l'Église se penchait avec sympathie sur les humbles fondateurs de l'Union St-Joseph, et elle les bénissait. Qu'est-ce donc que l'Église avait aperçu dans l'inauguration de cette association si petite? Voici, mes frères. Au cours des siècles de l'âge moderne, l'Église, sous le nom de corporations, avait planté un arbre de charité et de camaraderie en faveur des ouvriers. Or, ce bel arbre—que la Révolution de 1789 avait jeté par terre, avait anéanti—ce bel arbre, l'Église le voyait renaître dans les mutualités fondées au profit de ses plus pauvres prolétaires: l'homme de l'outil, l'homme de la charrue et l'homme des tâches précaires. Et, de même que l'arbre des corporations chrétiennes avait pu, sur maintes générations au cours des siècles—les chefs ecclésiastiques purent conjecturer que l'arbre, redevenu vivant, vivrait longtemps et allait étendre sur ces générations l'ombre de ses branches bienfaisantes. L'Église vit que l'arbre était plus beau et que ses fruits étaient bons. Et alors, le représentant de l'Église, Mgr Guigues, leva la main et bénissait les fondateurs de l'Union St-Joseph.

Quels sont donc, mes frères, les fruits de douceur que l'Église veut faire mûrir sur l'arbre de la mutualité? C'est le fruit d'une paternité chrétiennement prévoyante, c'est le fruit d'une fraternité chrétiennement cordiale. Méditons un moment, mes frères, sur ces fruits de l'Union St-Joseph.

1—PROVIDENCE DOMESTIQUE.

D'abord, je dis que la mutualité catholique crée un père qui est vraiment la providence de son foyer, un père qui, comme la providence de son foyer, devra donner à sa bonne petite femme une

fête qui est la fête du pain. La Providence, mes frères, comme vous l'avez appris dans les catéchismes, c'est le soin que Dieu prend de toute chose. Or, l'un des plus beaux aspects de cette sollicitude dont Dieu entoure la créature, l'aspect de la beauté par excellence, c'est la providence domestique.

La Fête du Pain.

On le sent, mes frères, quand on est quelque peu observateur, on le sent que Dieu est le père de tous les hommes et qu'il se plaît à procurer, aux foyers de l'humanité, la fête du pain. L'Esprit-Saint prend un plaisir particulier à chanter, sur la harpe de David, ces aspects de la providence domestique. "Je chanterai le Seigneur," dit le Chantre inspiré, "car il remplit l'univers de ses bienfaits. Il arrose de pluie fertilisante les montagnes et il fait sourdre dans le vallon les sources de la fertilité. C'est lui, le Père des hommes, qui fait sortir du sol le blé qui alimente l'homme, le vin qui va le nourrir et l'huile qui va le fortifier. Toute la terre tourne vers Dieu. Quand il détourne sa face de la terre, c'est la sécheresse de la mort; mais quand ce grand Dieu ouvre ses grandes mains, toutes les créatures reçoivent leur pâture vivifiante. Oui, je chanterai le Père des hommes dans les siècles des siècles."

Ainsi parle l'Esprit-Saint dans le psaume 103.

Et Notre - Seigneur, qui est le Fils du Dieu et qui connaît bien son Père, dans la composition de son oraison dominicale, invite les enfants des hommes à demander avec confiance au Père éternel, à "Notre Père qui est dans les cieux," la fête du pain. Et comme nos péchés, nos ingratitude, nos abus des biens de la terre peuvent faire du ciel un ciel d'airain, l'Église, notre sainte mère, a institué la grande fête des Rogations. Elle-même appuie, de l'intercession de tous les saints qui sont dans le ciel, les supplications de ses enfants qui sont coupables sur terre; l'Église demande au Père céleste de gratifier les enfants des hommes de la fête du pain. Oui, reconnaissons, dans cet endroit, le plus bel aspect de la sollicitude paternelle, l'aspect de la providence domestique.

Dieu veut rehausser la majesté du père de famille en faisant resplendir sur son front le rayon divin

de la providence domestique, il veut investir le père de famille de cette fonction vraiment glorieuse d'être celui qui, sous le toit qu'il habite, prépare la grande fête du pain.

x

Mais, mes frères, le salaire que gagne l'homme et qui suffit à peine aux nécessités familiales, ne ne lui permet pas de réaliser des économies. Et s'il lui est possible de sauver quelques épargnes, celles-ci sont si minces qu'il lui faudrait vivre un siècle pour que cela vaille les peines de les recueillir. Donc, perdant l'espoir de posséder un trésor qui sera l'héritage de sa famille, l'homme découragé tourne son regard vers la maison du coin où se fait entendre un bruit de fête et, cédant à la tentation qui est si grande, il va bientôt échanger les quelques sous de surcroît qu'il a dans la main contre quelques gouttes de liqueur. Mais la mutualité approche ce découragé et lui dit: "Ces quelques sous que vous dépensez si mal, voulez-vous me les confier? La collectivité va les décupler, les centupler, en fera un trésor inépuisable, où vous pourrez puiser vous-même, aux jours de la maladie, où votre famille pourra puiser abondamment au jour de votre mort." Ainsi parle la mutualité. Et l'ouvrier découragé se laisse facilement persuader et devient mutualiste.

Pour devenir mutualiste, il sait qu'il faut devenir sobre, et avec la sobriété, devenir économe. L'homme désespéré se fait économe et sobre afin de devenir mutualiste. Ainsi, il promène sur sa famille son regard avec une confiance telle que les accidents du lendemain ne la peuvent troubler. Il dit: "O femme aimée, meilleure moitié de moi-même, ô jeunes enfants en qui je me vois refluer dans ma jeunesse! soyez sans crainte. Vient la maladie, la mort, il n'importe. Voici que, par la mutualité, je puis me rendre maître de l'avenir, et voici que, pour longtemps, sous mon toit, je vais vous donner la fête du pain." Et, comme le père heureux que les Saintes Ecritures chantent, le mutualiste qui pratique, avec la tempérance, l'économie, répète ce que ce père disait: "Je vais bâtir ma maison et construire des citernes d'eau fraîche et je mettrai l'allégresse au milieu de ma famille." Il ajoute cette belle parole des Livres saints: "Ah! en attendant le grand rappel de Dieu vers la Maison éternelle, voici que je coule des jours paisi-

bles, des jours satisfaits dans le doux nid de mon foyer."

Mes frères, quand une association assure à l'homme ce surcroît de dignité d'être la providence domestique de sa famille, que dis-je? de pouvoir même d'au-delà le tombeau étendre son geste paternel, tutélaire, sur le foyer qu'il a chéri—j'affirme qu'une association semblable mérite bien que, dans un jour aussi solennel que celui-ci, le vénéré prélat qui préside aux bénédictions de Dieu sur sa famille épiscopale, et avec Dieu et jusqu'à Dieu élève ses mains pleines de vœux de bonheur. C'est pourquoi Mgr Guigues bénissait l'association dans ses modestes origines et que notre archevêque s'impose des sacrifices pour pouvoir bénir dans ses magnifiques accroissements l'Union Saint-Joseph du Canada.

II.—LA FRATERNITE, 2me fruit

"J'ai mangé du fruit de l'arbre et l'ai trouvé bon." Quel est donc ce second fruit que l'on peut goûter dans la mutualité? Elle crée l'homme vraiment fraternel. La fraternité, l'essence de la fraternité, c'est la communion des bonnes volontés, associées sous le regard du Père éternel, pour de mutuels services et de mutuelles assistances. La fraternité est nécessaire aux mutualités. C'est elle qui attire sur les unions le regard paternel—et là où celui-ci s'arrête, là se répandent les bénédictions et les gages de longue prospérité.

Voulez-vous savoir jusqu'à quel point Dieu veut faire régner la fraternité sur les hommes?

Cain vient de tuer son frère; quand, dans la nuit sanglante imprégnée du sang d'Abel, le Très-Haut apparaît, sa justice n'éclate pas encore. Mais, quand, à la question du Créateur, Cain répond: "Où est mon frère? Est-ce que je suis le gardien de mon frère?" A ce moment, le Seigneur lâche le mot de malédiction: "Va-t-en, vagabond, à travers les ronces et les épines!"

Il faut cultiver la fraternité dans les mutualités. C'est elle qui assure la prospérité et l'Esprit-Saint a prononcé le mot qui prophétise: "Les maisons qui sont fondées par des frères sont comme des villes fortes." Tel est le fruit de la fraternité dans les associations: elle leur assure les longévités. Les agglomérations à qui elle manque peuvent obtenir certains succès, mais ce succès sera tem-

poraire, car il est le succès d'une entreprise purement commerciale. Et comme ceux qui se concertent dans ces entreprises ne le font que pour réaliser de bonnes affaires, il faut inévitablement que périssent ces associations, composées de membres qui tendent le bras pour prendre et non pour donner. Car elles sont bâties sur l'égoïsme et l'égoïsme n'accomplit rien de durable.

Il faut revenir au Christianisme pour avoir la fraternité sincère et efficace. Les groupements d'hommes qui sont des groupements de frères trois-points, de frères occultes, insoucieux de choses de la religion, de frères neutres, ces groupements ne sont pas des fraternités. Ce sont des factions, et le siècle nous a apporté des preuves éclatantes que ces groupements neutres et maçonniques ne sont que des factions organisées contre l'Eglise et contre la Patrie.

Et voilà pourquoi l'Eglise dénonce et sans cesse dénonce ces associations à caractère fatal. Non, mes frères, la fraternité, ce n'est pas la participation au sang d'Adam le pécheur et l'égoïste, mais la communion au sang du Christ, le grand frère, la communion au sang du Christ qui fait sortir du cœur de l'humanité les belles fraternités; c'est l'hostie eucharistique, c'est elle qui est capable de nourrir, dans le cœur des hommes, cette fraternité qui fait tendre le bras, non pas pour puiser dans le coffre, mais pour donner au frère dans la détresse.

Comprenez-vous alors pourquoi notre Saint-Père le pape a accordé à l'Union Saint-Joseph une indulgence plénière? Savez-vous pourquoi? Je vais vous en donner la pensée secrète.

Au récit que feu Mgr Duhamel faisait à Pie X du merveilleux développement de l'Union Saint-Joseph, Pie X a cru écarter le malheur d'y voir disparaître la fraternité en accordant à l'Union une indulgence, non pas tant à cause de l'indulgence qu'à cause de la communion que devront faire les membres désirant la gagner. Pie X voudrait les ramener à la table sainte, afin qu'ils fraternisent dans le sang du Christ, car seul Dieu est capable de faire, des hommes, des frères.

C'est ce sens fraternel qui animait les fondateurs de l'Union Saint-Joseph et quand, à l'appel des ouvriers, les paroissiens de Notre-Dame virent passer l'Union par les rues de la ville, sortant de

l'église—ils revenaient du trône épiscopal d'où était tombée la bénédiction—les Canadiens-français d'Ottawa, en voyant parader les quelques centaines de premiers membres, y donnèrent leur adhésion avec la confiance que l'Union Saint-Joseph était née dans la fraternité des âmes.

Et voilà pourquoi, mes frères, encore un coup, l'Eglise, dans la personne de Mgr Guigues, à l'origine de votre association, et l'Eglise aujourd'hui représentée par une majesté plus haute (puisque le siège épiscopal est devenu métropolitain), comme à l'origine, appelle la bénédiction du ciel sur la fraternité chrétiennement cordiale.

III.—CONCLUSION.

Il y a donc un demi-siècle que les fondateurs de l'Union St-Joseph plantaient dans le sol d'Ottawa cet arbre chrétien de mutualité. Le ciel a donné à l'arbre cet inénarrable accroissement. Et voici que, à 50 ans de son berceau, l'arbre de la mutualité de l'Union Saint-Joseph étend ses rameaux puissants et ses branches bien-faisantes d'une extrémité à l'autre du Dominion.

Eh bien, vous, les 30,000 mutualistes—chrétiens et continuateurs de l'œuvre de vos pères—vous faites entendre aujourd'hui le cantique de votre allégresse, émus que vous êtes par la prospérité de votre société, et voici que, pour ajouter à la majesté de votre "Te Deum," l'Eglise vous prête le concours de ses chœurs, de ses fanfares et de ses prélats. Et quand Monseigneur l'Archevêque se lèvera tout à l'heure pour vous bénir, il me semble, mes frères, que de tous les horizons de ce grand ciel de la Capitale va s'élever une immense acclamation: celle des bénéficiaires des deux millions dépensés en secours dans les foyers désolés pour y mettre un peu de soleil doré. Cette immense acclamation doit se faire entendre aujourd'hui jusqu'au trône de l'Eternel, jusqu'au trône inaccessible. Donc, quand Mgr l'Archevêque se lèvera pour vous bénir, tous ces amis de l'Union Saint-Joseph qui sont dans le ciel et ceux encore fort nombreux qui sont sur terre, feront comme une couronne autour de l'archevêque pour demander à Dieu que le geste de la bénédiction porte ses fruits. Le trône épiscopal et l'Union Saint-Joseph, semble-t-il, ont grandi parallèlement. Voici que votre archevêque,

revêtu de l'éclat de deux palliums, va se lever à son tour, héritier de la pensée sympathique de ses prédécesseurs, entouré de la couronne des bénéficiaires, pour jeter sur vous la prière de la bénédiction. Le ciel écoutera la prière de Guigues et des grâces de fraternité, comme des grâces de paternité, descendront sur l'association pour l'imprégner d'une vie immortelle. Grâce à cela, l'Union Saint-Joseph du Canada deviendra, croyons-le, espérons-le, le foyer d'une vie florissante de paternité et de fraternité.

C'est la grâce que nous demandons au ciel, vous et moi, en nous prosternant devant la bénédiction de Monseigneur.

Le Banquet.

Il était près de deux heures de l'après-midi, quand la procession, partie du Carré Ste-Anne dès la messe terminée, arriva à l'Auditorium du Parc Royal de Hull. Déjà une foule nombreuse remplissait la vaste salle, splendidement décorée de drapeaux, de banderoles et de devises. Au-dessus de la table d'honneur, il y avait un magnifique écusson en lumières tricolores, écusson ainsi conçu: "1863—Noces d'Or—1913." Tout autour de l'enceinte, on pouvait lire les devises suivantes: "Religion et Patrie", "L'Union fait la force", "Cessons nos luttes fratricides", "Nos cœurs battent à l'unisson de ceux de l'Eglise et de la Patrie."

Soixante-dix tables rangées en ligne avec au centre quatre tables d'honneur, toutes décorées à profusion, attendaient les milliers d'invités de l'Union St-Joseph du Canada. On doit dire qu'il aurait fallu une salle encore plus vaste que l'Auditorium pour donner place à tout le monde. Les organisateurs du banquet ont pris la salle la plus vaste des villes d'Ottawa et de Hull; mais les fêtes ont remporté un tel succès, qu'elle était encore trop petite.

Un orchestre choisi faisait les frais de la musique.

Et, la chorale de Hull, sous la direction de M. Durocher, a fait entendre de patriotiques refrains.

Le début du Banquet fut marqué par la récitation du "Bénédictite".

On ne lira pas sans intérêt le menu succulent, renfermant des jeux de mots à l'adresse des membres de l'Exécutif de la Société et des fondateurs:

Potage.

Consommé à la belle manière

Entrée.

Saumon du Saguenay et sauce à la rose

Rôtis brunets

Dinde farcie, filet de bœuf, rôti de veau.

Légumes.

Pommes de terre sautées comme il sied

Petits pois français.

Salade du **Champ** ou du bois

Salade au poulet et de légumes des marais

Tomates Concombres

Laitue au **gui**, beau céleri

Fruits du rocher

Pommes Oranges Bananes

Mangez de la Crème à la glace car on en a

Fromage de Gruyère

Vin sans son alcool

Claret Sauterne

Thé trop fort Café

Musique

A la table d'honneur, on remarquait: M. le Dr J. U. Archambault, médecin général de l'Union Saint-Joseph du Canada et président du Banquet; il avait à sa droite, Sa Grandeur Mgr J. O. Routhier, chapelain général de la Société et représentant officiel de Monseigneur l'Archevêque; à sa gauche se trouvait Sir Wilfrid Laurier. Les autres sièges étaient occupés par l'Hon. Louis Coderre, secrétaire d'Etat; l'Hon N. A. Belcourt, sénateur; O. Durocher, président général de l'Union St-Joseph du Canada; l'Honorable Landry, président du Sénat; MM. L. Desmarais et J. B. Champoux, fondateurs; MM. les députés E. B. Devlin, H. A. Trottier, A. Achim, F. A. Gendron, N. Champagne, E. Proulx; MM. les juges Constantineau et Chauvin; MM. les magistrats G. H. A. Goyette et Art. Desjardins; MM. Oscar Lavallée et Ludger Gravelle, de Montréal, présidents de sociétés-sœurs; MM. les curés Guertin, Myrand et Carrière; MM. S. J. Tétreault, G. J. Tessier, Alex Guibault, A. E. Vincent, L. A. Caron, Eug. Labelle, S. C. Larose, membres de l'Exécutif de la St-Joseph; MM. Chs. Mailly et P. H. Bédard, de Québec; MM. les abbés A. A. Godbout, C. O. Godbout, N. Leblanc; enfin une centaine d'invités représentant les corps sociaux les plus élevés.

Parmi les dames qui ont honoré le Banquet de leur présence, qu'on nous permette de mentionner: Mesdames L. Coderre, A. Constantineau, O. Durocher, J. U. Archambault, Alex Guibault, G. J. Tessier, O. J. Rochon, J.N. Rattey.

Les Santés: le Roi.

En proposant la première santé, celle du Roi, M. le Dr J. U. Archambault, le président, rappela à la mémoire de tous la feu Reine Victoria à laquelle les Canadiens-français sont redevables de leur liberté, de la conservation de leur langue et de la sauvegarde de leur religion, droits qui ont été maintenus par Edouard VII et le roi régnant Georges V. "Aussi longtemps, a dit M le Dr Archambault, que la mère-patrie nous continuera ces droits, aussi longtemps elle trouvera dans les Canadiens-français des sujets toujours fidèles et toujours prêts à se ranger sous les drapeaux pour la défendre, si jamais le péril la menace. Buvons à la santé du roi, souhaitons que sa vie soit longue et que la Paix règne dans son Empire."

On a chanté le "God Save the King."

Le Pape.

En proposant la Santé du Pape, le président demande de boire à la santé du Roi de l'Eglise, dont les sujets disséminés par tout le monde forment un Empire que nul autre ne saurait égaler. Cette santé fut buë debout au chant des "Soldats du Christ".

Mgr le Vicaire-général J. O. Routhier, en l'absence de Sa Grandeur l'Archevêque, appelé par son devoir dans une autre partie du diocèse, déclare qu'il ressent un immense regret de constater que Sa Grandeur n'a pu se trouver à la place d'honneur qui lui était réservée dans cette grande fête de mutualisme religieux, patriotique et philanthropique. Bien qu'absent, il le sait de tout cœur présent avec les membres de cette Union, dont il est orgueilleux d'être le Président d'Honneur.

"Le Pape, dit Mgr Routhier, comme ses prédécesseurs Pie IX et Léon XIII, attache un amour tout particulier aux sociétés catholiques de secours mutuel. Comme Pie IX bénissait l'Union St-Joseph aux jours de sa fondation, Pie X, en ce jour d'allégresse pour vous, en ce jour du cinquantenaire de cette belle et grande société,

est en esprit au milieu de vous, et je suis chargé par le délégué papal, Son Excellence Mgr Stagni, de vous faire part de ce qui suit,

Delegatio apostolica,

Ottawa, 26 mai 1913

Monsieur O. Durocher,

Président-Général de l'Union St-Joseph du Canada,

325, rue Dalhousie, Ottawa.

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous communiquer le câblogramme suivant, que j'ai trouvé à mon retour à Ottawa:

Rome, 23 mai 1913.

Monseigneur Stagni,

Délégué Apostolique, Ottawa.

Très Saint Père accorde bien volontiers aux associés de l'Union Saint-Joseph, comme gage des faveurs divines, la bénédiction apostolique, demandée pour l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la dite Société.

Cardinal Merry del Val".

Avec mes meilleurs souhaits pour le succès de votre fête, je demeure, Monsieur le Président,

Votre bien dévoué en N. S.

P. F. Stagni, O. S. M.,

Archev. d'Aquila,

Del. Ap.

Cette haute marque de considération de la part du Saint-Père est une grande récompense pour la foi manifestée par les Canadiens-Français.

Mgr Routhier raconte ensuite son voyage à Rome avec les Zouaves. Au pied du trône papal, au nom de tous il lui offrit leur dévouement, leur respect, leur soumission. "Saint-Père, lui ai-je dit, nous sommes vos enfants, nous voulons vous défendre, nous sommes vos soldats." Le Saint-Père donna alors sa bénédiction à ces enfants Canadiens-français, prêts à s'immoler à une troupe supérieure. Reconnaissance au chef de l'Eglise, qui nous bénit! Les Canadiens-Français sont essentiellement catholiques et tous savent que Rome est la grande voie universelle qui porte toujours très haut l'étendard de la justice et de la vertu. Dans nos sociétés catholiques le culte de la papauté a toujours été en honneur. Pour les Canadiens, Rome a toujours été un Thabor d'où leur sont venues toutes les bénédictions. Avec cette sollicitude pa-

pale, vous avez raison, membres de l'Union St-Joseph, d'espérer toujours en la prospérité de votre société. Je termine en répétant merci à Sa Sainteté, merci à son représentant au Canada d'avoir voulu nous transmettre dans le plus bref délai ce câblogramme nous apportant la bénédiction et les souhaits du St-Siège; merci à la société St-Joseph d'avoir eu la filiale attention de solliciter cette bénédiction qui lui a été accordée de tout cœur.

Le Canada.

Le président propose la Santé du Canada, l'unique Patrie des Canadiens-français, le pays où beaucoup de questions importantes s'agitent, le pays qui vient de se revêtir du manteau militaire, le pays où, en raison d'une immigration constante, il importe de s'unir pour travailler à la prospérité matérielle sans sacrifier les droits acquis. M. le Dr Archambault demande que notre énergie soit indomptable, notre union au clergé véritable, et notre confiance dans le Dieu de Montcalm et de nos aïeux, grande. Il invite Sir Wilfrid Laurier à répondre à cette santé; et la chorale fait retentir le chant national: "O Canada." La foule enthousiasmée unit sa voix à celle des artistes pour faire retentir l'hymne patriotique et religieux.

Longuement acclamé, Sir Wilfrid félicite d'abord l'Union Saint-Joseph de l'œuvre qu'elle poursuit, et la remercie de son invitation à assister à cette fête de la mutualité. Puis il continue: "M. Archambault m'a dispensé d'une partie de ma tâche en parlant du Canada. Ce que je pourrais dire, vous le sentez tous dans vos cœurs; les flots du St-Laurent, les grands lacs, les montagnes de la Colombie, tout au pays nous est également cher, mais, ce qui nous tient particulièrement au cœur, c'est toujours et encore la belle et grande province de Québec. Permettez-moi de vous le dire, Messieurs, il y a 17 ans que j'ai fixé ma demeure à Ottawa et j'ai fait tout ce qu'un citoyen peut faire pour son embellissement, et franchement, il me semble que je suis encore plus chez nous, lorsque je suis au milieu de vous à Hull.

"Je n'ai pas l'honneur de faire partie de cette association qui donne aujourd'hui une marque de vitalité sans exemple, mais de cœur j'y suis attaché. Il est cer-

tain que l'œuvre accomplie par l'Union St-Joseph du Canada a donné de résultats inappréciables; cette œuvre assure la tranquillité au cas de maladie, à la veuve éplorée elle donne le moyen d'élever sa famille, et, dans tous les cas elle est un puissant secours dans la détresse."

Sir Wilfrid raconte qu'à Fontainebleau, un jour, Napoléon fit la rencontre d'un soldat qui disait à tous: "Je gagne ma vie, je paie mes dettes et je mets de l'argent de côté." Bonaparte lui demande: "Tu gagnes ta vie?—Mais oui, puisque je suis au service de l'Empire—Tu paies tes dettes?—Mais oui, puisque je gagne 40 sous par jour au service de l'Empire.—Comment alors peux-tu mettre de l'argent de côté?—Je mets de l'argent de côté puisque j'élève des enfants qui, un jour, me viendront en aide." Sous ce rapport je dois vous déclarer que je n'ai pas mis d'argent de côté.

"Il est important que chaque chef de famille se prépare pour l'avenir et il n'y a pas de meilleur moyen que celui de s'affilier à une société de secours mutuels. L'Union St-Joseph du Canada est véritablement une œuvre nationale. Elle étend ses ramifications dans toutes les provinces du Dominion. On nous dit qu'à l'heure qu'il est on compte 28,000 membres, je vous souhaite qu'avant cinq ans ce nombre soit porté à 100,000."

Invité à répondre aussi à la Santé du Canada, l'honorable Louis Coderre, secrétaire d'Etat, s'exprime de la façon suivante:

"Cette réunion de la classe ouvrière de Hull intéressée à l'Union St-Joseph du Canada me rappelle mon pays, St-Henri de Montréal; ici comme là on retrouve la même population ouvrière, grande et généreuse. Ce sont les ouvriers qui donnent le nerf à ces sociétés de secours mutuels et c'est par eux que leurs opérations sont agrandies; c'est par eux aussi qu'une société arrive à l'éclatant succès qui couronne aujourd'hui les cinquante années d'existence de l'Union St-Joseph."

L'honorable Secrétaire d'Etat, au cours de ses remarques et faisant allusion à la déclaration de Sir Wilfrid Laurier "qu'il n'avait pas mis d'argent de côté," dit à Sir Wilfrid, aux applaudissements de la foule: "Si vous n'avez pas mis d'argent de côté à la manière de vos compatriotes, vous en avez

certainement mis de côté pour eux en travaillant énergiquement à l'intérêt de notre beau pays."

"Les sociétés de secours mutuel au Canada ont établi un véritable concours de race. Les Canadiens-français qui sont réunis en société pour se protéger et se garantir contre l'avenir ont prouvé qu'ils avaient le courage et l'ardeur de nos pères dans les luttes de la vie; leurs efforts réunis ont prouvé à tous qu'il y avait place au soleil pour notre grande et belle nation. C'est avec le développement d'associations comme la nôtre que le Canada continuera à voguer dans la paix. Nul autre a fait plus pour le Canada que la nationalité canadienne-française. Tous unis et la main dans la main, nous continuerons notre place au soleil et jouirons des privilèges qui nous ont été acquis par la vaillance de nos ancêtres."

Le Clergé.

Le président demande ensuite à l'honorable sénateur Belcourt de bien vouloir proposer la santé du clergé. Le vaillant représentant des Canadiens-français d'Ontario au Sénat est longuement acclamé lorsqu'il se lève pour prendre la parole.

"En célébrant le cinquantenaire de sa fondation, dit l'hon. N. A. Belcourt, l'Union St-Joseph du Canada, fondée, dirigée, maintenue et solidement établie par des Canadiens-français, parmi lesquels se recrutent les membres dont elle se compose, devait, comme elle l'a fait solennellement ce matin, s'adresser tout d'abord à Dieu lui-même pour le remercier des succès obtenus et lui demander ses bénédictions pour l'avenir.

Votre société, dont j'ai l'honneur et l'avantage d'être membre depuis un grand nombre d'années, a non seulement pour but de procurer de l'aide matérielle à ses membres et à leur famille, mais elle a également pour mission de leur procurer des secours spirituels et d'ordre moral. Aussi ses fondateurs, dont la présence de deux d'entre eux, M. Champoux et M. Desmarais, nous réjouit et nous honore, l'ont-ils mise dès son début sous la protection immédiate de St-Joseph; et elle a eu l'appui et le concours du clergé à partir du titulaire archiepiscopal de ce diocèse jusqu'au plus humble de ses prêtres.

Le côté humanitaire de votre œuvre a reçu et recevra sans doute

à l'avenir l'approbation et l'encouragement du clergé, et à cela il n'y a rien d'étonnant ou de nouveau. Notre clergé s'est toujours inspiré de la maxime "homo sum humani nil a me alienum puto" et l'a constamment mise en pratique depuis l'établissement de la Nouvelle France jusqu'à ce jour.

Notre clergé a été de tout temps l'ange-gardien de la race française en Amérique, et lorsque les riches et les puissants, après la conquête, abandonnèrent les humbles et les miséreux pour s'en retourner en France, le clergé canadien tout entier est resté à son poste pour continuer son rôle de consolateur spirituel et pour prendre une part plus large que jamais dans les intérêts purement matériels de nos pères, pour devenir l'éducateur de leurs enfants, leur conseiller et leur appui dans les choses temporelles. Depuis il a toujours été fidèle à son rôle et à sa mission, et son zèle et son dévouement ont été sans cesse inlassables.

Aussi, dans ce banquet, dans cette partie des fêtes du cinquantenaire, où le côté temporel de votre œuvre est plutôt en évidence, le clergé a tout de même droit à une toute première place. La santé du clergé s'imposait à votre reconnaissance, s'imposait à vos cœurs autant qu'à vos intelligences. Je la propose avec certitude que vous l'accueillerez avec amour et reconnaissance."

Prié de répondre à la santé du Clergé, M. l'abbé A. Carrière, curé de St-Rédempteur de Hull, se lève au milieu de longs applaudissements:

"J'aurais mauvaise grâce de vous appeler mesdames et messieurs. Je me permettrai de dire: Mes chers amis, parce que, comme l'a dit Sir Wilfrid Laurier, dans Hull nous sommes chez nous. C'est à ce titre de vieille amitié que le Dr Archambault a eu la délicatesse de m'inviter à répondre à la santé du clergé, qui a été proposée d'une manière si chrétienne par l'hon. sénateur Belcourt, que l'on se plaît à nommer, depuis quelques années, le champion des droits des Canadiens-français dans la province d'Ontario.

Nous célébrons aujourd'hui un fait qui doit nous être bien cher, parce que c'est un fait national et religieux. L'âme des sociétés de secours mutuels est l'ouvrier. Si l'on veut bien considérer ces deux vétérans, fondateurs qui, de leur métier étaient des cordonniers, et

d'un autre côté, si l'on considère le président général actuel, M. O. Durocher, qui fut lui aussi un cordonnier, il nous est permis de conclure que les progrès de l'Union St-Joseph du Canada continueront à marcher et marcheront longtemps."

L'orateur dit que l'Union St-Joseph a fait œuvre nationale et religieuse en enrôlant les 28,000 membres dont les noms figurent aujourd'hui sur ses livres. "Les processions ont leur charme; elles subjuguent les foules. L'Union St-Joseph a fait plus qu'une parade. Vous avez tous assisté ce matin à cette messe solennelle qui devait vous attirer des bénédictions spéciales. De partout, nous sont venues des délégations, qui, avec nous, se sont rendues au pied de cet autel pour prouver notre attachement à la foi de nos pères et donner à tous les spectateurs la preuve de notre force et de notre vitalité. Cette foi, qui vibre en nos âmes de Canadiens-français, est le résultat de l'action, de l'encouragement et du zèle du clergé. Les fondateurs de l'Union St-Joseph ont reconnu que la protection du clergé leur serait d'un grand avantage. C'est pourquoi, après la première élection de leurs officiers, ils s'en furent au palais épiscopal où le premier évêque d'Ottawa, Mgr Guigues, de vénérable mémoire, bénit leur constitution et leur donna l'appui spirituel qu'ils désiraient pour le succès de leur œuvre.

"Le R. P. Dandurand, qui alors avait charge de la cure de la paroisse Notre-Dame, fut le premier chapelain de cette société. Ses conseils éclairés furent d'un grand secours aux premiers fondateurs, ses conseils se sont fécondés dans le cœur des membres, ils ont gardé la foi vivace dans les cœurs et c'est pourquoi, en ce jour, tous les membres de cette union peuvent se dire avec orgueil: "Nous sommes forts parce que le clergé est avec nous."

En terminant, l'orateur conseille aux personnes qui ne font pas encore partie de cette société, surtout les jeunes, à s'enrôler dans les rangs de cette union qui marche de jour en jour vers un progrès constant. "Puisqu'il a été question de mettre de l'argent de côté, c'est là le meilleur moyen à y arriver. Aussi longtemps que le Canadien-français restera attaché à son clergé, aussi longtemps qu'il se laissera guider par la voie de Rome, il restera dans le droit

sentier et il fera l'admiration des races qui vivent à ses côtés. Soyons donc toujours fidèles à notre église et à notre patrie et nous sommes assurés de conserver notre place au soleil."

La fête que nous célébrons.

M. Oscar Lavallée, aviseur légal de la cité de Montréal, frère du maire Lavallée et président de l'Union St-Pierre, est invité à répondre au nom des sociétés-sœurs. M. Lavallée commence son discours; mais au même moment le chœur de chant fait entendre les premiers sons d'un beau et harmonieux chant. Forcé de discontinuer, il profite de cet incident pour faire une belle tirade sur les flots d'harmonie qui viennent d'être entendus et qui devraient, dit-il, remplacer son discours.

"Au moment", dit-il, "où j'allais me lever pour commencer mon discours, au lieu d'entendre le président de l'Union St - Pierre vous avez entendu des flots d'harmonie. Je félicite les organisateurs de cette manifestation d'avoir eu la délicate pensée d'associer la Mutualité Catholique dans cette fête. Au nom de cette mutualité et de l'Union St-Pierre, je vous en offre mes plus sincères remerciements. Je suis heureux d'être au milieu de vous pour vous présenter mes plus sincères félicitations pour les succès obtenus depuis la dernière décade." Ensuite, il fait l'histoire des succès de l'Union St-Joseph du Canada. "Fondée alors que la mutualité ne faisait que marcher ses premiers pas, je comprends les difficultés qu'elle a eues à surmonter dans ses premiers jours. Grâce au dévouement et à l'énergie de ceux qui l'ont dirigée et qui la dirigent encore aujourd'hui, elle est devenue une des sociétés les plus solidement assises.

"Je puis dire sans me tromper que l'Union St-Joseph a réellement compris la tâche sociale, religieuse et économique qui lui avait été assignée. Elle a contribué à nourrir le patriotisme des Canadiens-français, non seulement dans la province d'Ontario, mais aussi chez tous les compatriotes de la province de Québec.

Buvons à la santé de l'Union St-Joseph; levons nos verres à la santé de cette grande Société qui est non seulement loyale et fidèle aux institutions du Canada et de la Couronne Britannique,

mais qui défend vaillamment les droits qui nous ont été légués par nos ancêtres: notre langue et notre foi."

Comme bien l'on pense, il appartenait à M. O. Durocher, président général de l'Union St-Joseph du Canada, de répondre à cette santé; il s'en est acquitté de magistrale façon:

Messieurs,

"Je sais infiniment gré à Monsieur le Président du Banquet de sa courtoisie à me décerner l'honneur de répondre à la santé de la fête que nous célébrons. Il aurait facilement pu trouver des voix plus autorisées, plus éloquentes et plus mélodieuses que la mienne pour remplir cette douce tâche. Mais, en toute modestie, sans faire de peine à personne, il m'est permis de dire qu'il aurait difficilement réussi à en trouver de plus aimantes de l'Union St-Joseph du Canada.

Président général de la Société que nous fêtons aujourd'hui avec tant d'éclat, je remercie de tout cœur tous ceux qui ont contribué au succès de notre cinquantenaire, les organisateurs et les membres dévoués qui leur ont prêté un concours efficace. Je remercie Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de son amabilité à l'endroit de la Société dont il est le vénéré Président d'honneur. Je remercie notre toujours aimé Chapelain général. Je remercie l'éloquent prédicateur qui, ce matin, a fait vibrer nos cœurs de catholique et de patriotes. A tous j'offre le tribut de la reconnaissance de l'Union St-Joseph. Et, puisse le Ciel leur rendre, au centuple, le bien qu'ils nous font et le bien qu'ils nous veulent.

La fête que nous célébrons est celle du succès d'une entreprise très humble de conception, très modeste d'origine, très obscure de débuts, très tardive de développement; mais très noble d'idéal, très grande d'inspiration, très importante d'action, très superbe d'envergure. Si l'on interroge le passé ou si l'on consulte les vénérables fondateurs que nous avons le plaisir d'avoir près de nous en ce jour, ils nous répondent que les quelques ouvriers qui ont jeté les bases de la St-Joseph gagnaient leur vie à la sueur de leur front, se réunissaient dans une salle très pauvre, avaient peine à payer leur cotisation de 50 sous par mois à la Société. Un demi-siècle s'est

écoulé; il a tout transformé. Les 12 membres de 1863 sont 28,000 en 1913; la petite organisation de jadis a fait place à un organisme perfectionné; l'Union St-Joseph du Canada est devenue l'une des premières sociétés mutuelles du pays....Il y a quelque chose de prodigieux dans cette métamorphose. Quand on considère les difficultés avec lesquelles la Société a été aux prises, quand on constate les obstacles qu'il lui a fallu vaincre, quand on sait les combats qu'elle a livrés, il est impossible de ne pas dire, en face de sa prospérité présente: "Le doigt de Dieu est là."

La fête que nous célébrons est celle du triomphe de la charité chrétienne sur l'égoïsme païen. L'Union St-Joseph a voulu faire la charité, enseigner à ses membres à s'aimer les uns les autres, leur donner un moyen facile et pratique de s'entr'aider. Elle a pris garde des économies du pauvre, puis avec l'aide du capital aussi constitué, elle est venue en aide aux veuves, aux orphelins, aux malades, aux invalides. Le montant énorme de deux millions de piastres qu'elle a payés en bénéfices divers, depuis sa fondation, est une preuve tangible du bien qu'elle a fait. Chaque fois que notre Société a arraché à la misère veuves et orphelins, chaque fois qu'elle a secouru malades, infirmes et vieillards, tous les sociétaires ont participé aux mérites de cette bonne action. Nos membres, par la cotisation mensuelle qu'ils ont versée à la Société, ont contribué incessamment au soulagement des malheureux.

Aussi ai-je raison de dire que la charité est à la base même de la mutualité, et que la St-Joseph a été l'intermédiaire entre les personnes charitables et les nécessiteux.

La fête que nous célébrons est celle de la puissance productive de la coopération. Les fondateurs de l'Union St-Joseph du Canada attendaient beaucoup du vieil axiôme "L'Union fait la force." Ils l'ont choisi comme devise de la Société. Mais, ils étaient loin de croire et loin d'espérer que l'union serait une réserve inépuisable de force pour l'organisation qu'ils rêvaient: ils étaient loin de penser qu'un jour viendrait où leur société, fondée par des faibles, serait forte au point de résister à toutes sortes de tourmentes et de contraindre les puissances financières à venir lui emprunter des fonds. C'est

la coopération, la convergence d'énergies vers un même but, l'union dans la concorde et l'harmonie de plusieurs individus, qui a accompli le phénomène économique dont il nous est donné d'admirer aujourd'hui la portée. C'est le nombre qui a fait la puissance de notre mutualité. Et, c'est dans le nombre de risques choisis qu'elle marchera vers de hautes destinées. On me pardonnera ces quelques considérations spéculatives, desquelles je veux tirer un enseignement pratique pour tous nos amis ici présents: il faut continuer à augmenter l'effectif de nos membres.

La fête que nous célébrons est celle de la société catholique, qui poursuit un but diamétralement opposé au but des associations neutres, et qui, par tous les moyens à sa disposition, cherche, dans le commerce ordinaire de la vie, à conserver, intégrale, la foi de ses membres.

L'Union St-Joseph du Canada, nous le disons avec fierté, a toujours été catholique et continuera toujours de l'être. Son catholicisme n'en a pas été un de parade. La Société s'est inspirée aux sources mêmes de la doctrine véritable; elle s'est mise sans restriction entre les mains de l'Eglise; elle a suivi la direction et les enseignements du clergé; elle n'a pas craint de confesser sa foi, de combattre les idées fausses, de faire de ses membres des catholiques dignes de pionniers de la civilisation du continent américain. Notre bannière, avec le glorieux Saint que renferment ses plis, nous l'avons arborée partout. Aux jours de joie, comme aux jours sombres, quand nous étions faibles, de même que quand nous sommes devenus forts, dans nos fêtes aussi bien que dans nos deuils nous avons prié. Ce matin encore, c'est au pied d'un autel que, prosternés, nous avons remercié Dieu des grâces passées et que nous avons formulé des vives espérances d'avenir. De toutes les sociétés mutuelles, nous sommes celle au nom le plus catholique... Et le nom répond bien à la chose.

La fête que nous célébrons est celle de la société nationale qui a joué un rôle primordial dans la conservation de la mentalité canadienne-française. Le patriotisme sincère, ardent et actif de l'Union St-Joseph du Canada ne s'est jamais démenti. Durant un demi-siècle, il a été le principal aiguillon de la Société; aujourd'hui encore, il l'anime d'un zèle ardent pour la défense de la langue et pour l'amour

des traditions. Ce patriotisme n'a jamais été platonique. Il a su agir. Et de son action, on voit partout des traces évidentes. Dans la province de Québec, notre Société a servi de moyen de ralliement aux Canadiens-français souvent trop facilement subjugués par les institutions anglaises et par les entreprises à base cosmopolite. Elle a dit aux descendants de Cartier, de Champlain, d'Iberville, que, pour rester fidèles à leur passé, ils se devaient d'encourager leurs institutions propres, de concentrer leurs énergies dans les associations françaises, de rester les maîtres des organismes recevant leurs épargnes. Elle a combattu l'apathie, et elle a conseillé aux Canadiens-français de ne pas dormir sur les conquêtes d'hier, mais de se préparer dès aujourd'hui aux luttes de demain. Elle a cherché à développer une mentalité assez fière pour préférer en tout et partout le français, assez combative pour résister aux empiètements d'autrui, assez forte pour se développer sans crainte, dans la confiance et la maîtrise de quiconque, respectant les droits des autres, entendant obtenir le respect des siens. Dans la province d'Ontario, notre Société a disputé à la puissance assimilatrice d'une majorité anglaise, des groupes français perdus aux quatre coins de la province. Ces groupes, elle leur a servi de moyen d'union, elle leur a permis de se compter, et elle a réveillé en eux un patriotisme en train de devenir léthargique. Les succursales qu'elle a fondées sont devenues autant de citadelles, humbles comme celle du Long Sault, mais d'où l'on a combattu à la Dollard, pour la Patrie. Par son organe officiel, et par sa correspondance volumineuse, l'Union St-Joseph du Canada a contraint les Canadiens-français ontariens à faire usage du français. Et, je ne serais pas en peine de citer des noms de percepteurs et d'officiers de conseils, qui nous écrivent aujourd'hui dans un français, peut-être peu classique, mais fort passable, tandis qu'il y a 15, 10 ou même 5 ans, ce leur était impossible. Nous leur avons fait l'école. Et ils ont été de bons écoliers, parce que l'amour du verbe français était dans leur cœur.

Je disais tout à l'heure que notre Société avait servi de moyen d'union aux groupes français des diverses parties de l'Ontario. En effet, ce n'est pas d'aujourd'hui que date son action nationale on-

tarienne, c'est de 1895. Il y a dix-huit ans que l'Union St-Joseph du Canada, non satisfaite d'exercer une œuvre féconde à Ottawa, se lançait à la conquête de l'Ontario. Elle a été la première organisation nationale qui a scruté tous les coins de la province pour y dire aux Canadiens-français: "Rallions-nous!" Et il y a aujourd'hui plus de dix ans qu'elle possède de forts groupements dans Kent et Essex. C'est le cas de dire que notre mutualité a défriché le sol national que l'Association d'Education s'applique depuis trois ans à rendre productif. La récolte, malgré la tempête encore grondante, s'annonce déjà belle et grande pour la race. Il faut en remercier certes l'organisation qui veille à la moisson et qui la dispute vaillamment au vent du fanatisme se traduisant, depuis tantôt douze mois, en despotisme persécuteur. Mais ne doit-on pas aussi un peu de reconnaissance à la Société à laquelle revient l'incontestable mérite d'avoir esquissé le "geste auguste du semeur?"

En terminant, je dois vous remercier, Messieurs, de votre bienveillante attention, et vous dire que la fête que nous célébrons, c'est celle du ferme propos de continuer l'œuvre poursuivie durant 50 ans. Et votre concours, dans cette noble tâche, nous sera toujours utile, nécessaire, précieux, reconfortant."

Nos fondateurs.

Monsieur Alexandre Guibault, maire de Joliette, propose la santé des fondateurs de l'Union St-Joseph du Canada. Il le fait avec beaucoup d'éloquence et dans un style de rare élégance.

Ce lui est un devoir très agréable à remplir, étant donné surtout que les deux héros qui ont survécu aux fatigues de la fondation, MM. Desmarais et Champoux, portaient de Joliette en 1861 pour se rendre à Bytown. Ce sont eux qui ont remonté l'Ottawa et sont venus s'établir ici pour fonder cette magnifique Union St-Joseph qui marche de succès en triomphes. Joliette n'a donc pas seulement le mérite d'avoir construit des chemins de fer (applaudissements) elle a celui d'avoir construit des monuments plus solides que l'airain en fondant une société mutuelle "l'Industrielle," qui donna plus tard le jour à l'Union St-Joseph d'Ottawa.

L'orateur fait un rapprochement ingénieux du rôle qui lui incombe

dans la santé qu'il propose, et de la tâche que s'est donnée Virgile dans l'Enéide. "Le plus célèbre des poètes latin a chanté la gloire du héros qui, parti de Troie, transporta ses pénates dans le Latium et y fonda Albe la superbe, rivale de Rome. Je chante, en ce jour, le mérite des deux humbles ouvriers, qui, partis de Joliette, sont venus sur les bords de l'Ottawa fonder la belle société mutuelle que nous fêtons aujourd'hui."

Monsieur Guibault fait un saisissant portrait du dévouement des généreux pionniers de la St-Joseph, hommes simples, mais énergiques et grands. "Paix aux cendres de ceux qui ne sont plus, et longue vie à ceux qui restent parmi nous."

MM. Desmarais et Champoux disent qu'ils ne devraient pas parler car ils sont trop vieux. Ils ont dans les 80 ans tous les deux.

Les deux respectables fondateurs de l'Union St-Joseph remercient tout le monde. Ils n'ont plus de mémoire, à ce qu'ils prétendent, mais nous rapportent quand même les souvenirs d'il y a 50 ans. On les traitait de fous, en ce temps-là, mais le magnifique résultat obtenu jusqu'ici prouve qu'ils étaient des gens bien sensés et surtout de véritables patriotes. Ils sont contents de voir, eux, les vieux, cette société dans la voie de la prospérité. Ils étaient fiers ce matin de marcher dans les rues de la ville au son des fanfares et aux acclamations de la foule enthousiaste.

Ils rappellent que le plus beau jour de leur vie fut en 1863, lorsqu'ils se dirent entre eux: "Fondons une société de secours mutuel pour les ouvriers".

Ils remercient les directeurs pour la place qu'ils ont bien voulu leur accorder dans la brochure publiée à l'occasion du cinquantenaire.

Les législatures.

Député du comté d'Ottawa à la législature de Québec, M. H. A. Fortier, sur invitation du président du banquet, porte la santé aux législatures.

Il se réjouit de voir unis dans cette fête l'Eglise et l'Etat, les provinces de Québec et d'Ontario.

"Union St-Joseph, dit-il, l'ouvrier vous remercie, vous êtes sa providence dans sa détresse; son soutien dans sa vieillesse; l'espoir souriant de son avenir inquiet."

L'orateur salue dans la mutualité un organisme social de première valeur, dont l'influence bien-faisante a une répercussion profonde, répercussion sur la famille, répercussion sur la société. L'ouvrier a besoin de l'association mutuelle: elle est sa providence. Et si l'on ne voit pas, dans nos villes canadiennes, à Ottawa et à Hull, notamment, de paupérisme et de misère, merci aux sociétés de secours, merci surtout à l'Union St-Joseph du Canada. Aussi, les gouvernements sont-ils heureux de la prospérité de la St-Joseph et les législatures sont-elles disposées à protéger la mutualité féconde au point de vue social et national.

Monsieur Napoléon Champagne membre de la législature ontarienne, répond à cette santé. Il se déclare fier de son titre de membre de l'Union St-Joseph du Canada, titre le plus beau qu'il lui ait été donné de porter. Ancien ouvrier typographe, puis avocat, et enfin député, il est et reste toujours membre de l'Union St-Joseph.

"Un demi-siècle a passé et votre œuvre a grandi, parce que le dévouement français et le zèle religieux se sont étroitement unis."

M. Champagne profite de la circonstance pour affirmer son attachement inébranlable à la cause française dans Ontario. Il fait observer que jusqu'à date, la cause de l'enseignement bilingue n'est encore que menacée; mais le jour où il y aura péril en la demeure il fera son devoir. Parce qu'un homme est député, on a tort de croire qu'il peut, dans un parlement, tout conduire à sa guise. D'ordinaire on juge sévèrement les représentants du peuple. M. Champagne avoue qu'il était lui-même juge irascible avant son élection; mais l'expérience lui a appris à être de meilleur compte. Un député peut être de bonne foi quand il fait des promesses à ses électeurs, puis se trouver ensuite dans l'impossibilité de les tenir.

Les sociétés-sœurs.

Au dire de M. le Dr P. H. Bédard, trésorier du Conseil de District de Québec de l'Union St-Joseph du Canada et Président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, le président du Banquet a tort de demander un médecin pour proposer la santé des sociétés-sœurs. En effet, les sociétés-sœurs sont toutes pleines de vie et de prospérité: la médecine ne

leur serait d'aucune utilité. M. le Dr Bédard est heureux de constater que l'on n'a pas oublié la bonne vieille ville de Québec, et c'est à titre de citoyen de l'antique capitale qu'il propose la santé de toutes les sociétés mutuelles canadiennes-françaises en formulant le vœu d'une union prochaine de toutes nos sociétés dans une association forte et puissante.

M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-français, répond à cette santé.

Président d'une société de 40,000 membres, il est heureux de voir que cette société a marché sur les traces de l'Union St-Joseph. Il souhaite voir toutes les sociétés canadiennes unies pour la revendication de leurs droits. Souhaits pour que l'Union St-Joseph célèbre ses noces de diamant. Remerciements à tous et en particulier à M. Durocher, le vénéré président.

M. Gravel est vivement applaudi lorsqu'il rappelle qu'à un banquet donné à Londres, il y a quelques années, il fut félicité par des financiers et commerçants anglais, pour avoir chanté en français "Dieu Sauve le Roi" après que les convives eussent entonné le "God Save the King." Il en conclut que les Anglais savent admirer le courage et la fermeté, et qu'ils seront toujours heureux de nous voir revendiquer les droits de notre langue.

Les Dames.

En termes fort délicats, M. le notaire Labelle a proposé la santé des Dames. Le fait, dit-il, qu'un notaire propose cette santé, et qu'un avocat y répondra, ne veut pas dire que la cause soit mauvaise: au contraire, nous sommes admirateurs de la femme. M. Labelle énumère les qualités de la canadienne, puis reprend son siège en disant: "Si je ne craignais d'empiéter sur le terrain de Monsieur le second, j'embrasserais le sujet plus longuement; mais je lui laisse volontiers ce plaisir."

Il se fait tard, près de six heures, lorsque le député de Labelle au parlement fédéral, M. H. Achim, répond à la santé des dames. Il en profite pour faire observer qu'il ne sait pas au juste s'il sort de table ou s'il s'y met, et pour dire qu'il ne lui arrive pas souvent de souper tout de suite après le dîner.

M. Achim déclare que si M. Labelle n'a pas embrassé tout

son sujet, ce n'était pas faute d'envie de le faire; à tout éventualité, il ne l'a pas épuisé. Et sa tâche à lui est encore aussi ample qu'agréable.

L'orateur dit que la femme est le centre de la famille, qu'il compare à un gouvernement, où le père est un premier ministre à la douce autorité, surtout envers la minorité des enfants, où la belle-mère est le chef d'opposition, qui, avec ce titre doit toujours trouver quelque matière à critiquer, où la mère détient le ministère le plus important et doit tâcher de régler toute chose en famille, sans aller devant le peuple, sauf lorsqu'il est prouvé qu'il y a urgence.

M. Achim amuse beaucoup son auditoire par de fréquents mots d'esprit. Il termine son discours par un bel éloge de la femme, épouse et mère. Son éloquence lui a valu de nombreux applaudissements.

La Presse.

Sur demande du président, M. Charles Leclerc, secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada, répond à la santé de la Presse, dans un discours dont voici le texte:

Nous autres, Canadiens-français, nous sommes nés pour le combat. Nos ancêtres, colons et soldats, ont soutenu, durant un siècle et demi, une lutte de géant contre les Iroquois et contre les Anglais. Notre race a eu pour berceau, un vaste champ de bataille. C'est grâce à l'épée que le Canada est resté français jusqu'à 1760. Mais c'est aussi grâce au glaive de la parole et de la plume, qu'il a conservé son caractère français durant le premier siècle de domination anglaise.

Après que Lévis, dans un désespoir sublime, eut brisé son épée parce que, contre la force, toute résistance devenait manifestement impossible, il ne restait à la race canadienne-française d'autres armes que la parole et la plume.

La guerre était finie. Mais une autre lutte, épique elle aussi, commençait. D'après les prévisions humaines, il semblait que le faible petit peuple aux prises avec la puissante oligarchie anglaise succomberait vite. La Providence en avait décidé autrement. De l'arbuste vigoureux enraciné profondément sur les bords du St-Laurent, sortirent de nobles rameaux qui protégèrent le tronc

contre la tempête. Les Bédard, les Viger, les Papineau, les Lafontaine, les Parent nous ont reconquis la liberté. De quelles armes se servirent-ils? de la parole et de la plume.

Au moment même où la voix d'orateurs du terroir se faisait entendre ferme et vibrante dans ses protestations contre un régime vexatoire, un autre combattant entra en lice: le journal. Modeste, il n'en causa pas moins de vives appréhensions aux gouvernants qui essayèrent en vain de le baillonner. La presse a été, durant la première moitié du 19^{me} siècle surtout, un facteur important de la conservation de la nationalité canadienne-française. A certains moments, depuis l'établissement de la confédération, elle a semblé oublier sa mission: il lui est arrivé de donner la préséance aux matières futiles et de reléguer dans l'ombre les articles sérieux. Se soustraire au contrôle arbitraire des partis, lorsque notre domaine politique s'est trouvé saisi de questions d'un intérêt national ou religieux de prime importance, ce ne fut pas toujours son propre. Mais nous assistons, depuis quelques années, à une réaction reconfortante. Puisse-t-elle s'accroître et se continuer, pour l'avantage de la race. L'avenir de la langue et le bien de la religion.

La plume vaut mieux que l'épée, ou encore, selon le mot du juif Crémieux, "la presse, c'est tout." Il suffit souvent qu'une opinion soit écrite pour qu'elle se répande et recrute de nombreux adeptes. Le journal est le grand sculpteur qui façonne l'opinion publique. Arme invincible des minorités, il mérite que les Canadiens-français lui accordent leur sollicitude la plus tendre.

Sur les Plaines d'Abraham et à Ste-Foye, ce n'étaient pas seulement deux armées ennemies qui se heurtaient, jadis: il y avait là le choc de deux civilisations rivales. Rivaux dans leur origines; rivaux dans leurs développements, rivaux dans leurs aspirations, rivaux dans les génies qu'elles ont produits; rivaux dans les œuvres qu'elles ont enfantées; rivaux dans l'idéal où elles tendent. Ces civilisations, il faut qu'au moyen d'armes pacifiques elles continuent la lutte. Car, la plus faible qui est aussi la plus belle, la nôtre, la civilisation française, qui puise son inspiration au sein de l'Eglise, n'entend pas aujourd'hui, pas plus que sous Champlain, Frontenac ou

Montcalm, pas plus qu'en 1759, pas plus qu'en 1837 (et pas plus que sous l'Union, s'effacer au profit de la plus forte. Honneur oblige!

Mais nous avons encore des ennemis, ennemis de notre existence nationale, ennemis de notre langue, ennemis de notre idéal, ennemis de notre foi. Nous avons même de singuliers amis. Pour nous prémunir contre les uns, et pour nous défendre contre les autres; pour secouer l'apathie des nôtres et pour mater les accaparements de nos voisins; pour former la mentalité canadienne-française et pour battre en brèche certain fanatisme anglo-saxon, il nous faut une presse énergique. Quelle

soit inféodée à l'un ou à l'autre de nos partis politiques, pourvu néanmoins qu'elle ne fasse jamais montre d'esclavage et pourvu qu'elle sache toujours mettre l'intérêt national et religieux au-dessus du terre-à-terre de nos luttes intestines, nous saluons en elle la sentinelle vigilante de notre existence, le défenseur intrépide de nos droits. Notre devoir est de la lire, comme le sien est de nous instruire. On juge un peuple par sa presse. Que la nôtre, mettant au rancart les procédés du jaunisme et de l'américanisme, prouve au monde que nous sommes encore et toujours sérieux, généreux, chevaleresque, loyaux, Canadiens, catholiques et français.

Le Ciel peut être sombre, la mer houleuse; mais une bonne presse, c'est la voile invulnérable qui se servira de la fureur même de l'ouragan pour faire voguer plus alerte et plus légère la barque nationale portant notre idéal français, notre mentalité canadienne et notre foi catholique.

Le Ciel peut être sombre, la mer houleuse; mais une bonne presse, c'est la voile invulnérable qui se servira de la fureur même de l'ouragan pour faire voguer plus alerte et plus légère la barque nationale portant notre idéal français, notre mentalité canadienne et notre foi catholique.

Le Président du Banquet.

Aux applaudissements prolongés de tous les convives, M. Amédée Denault, rédacteur à l'Action Sociale et délégué du Comité Permanent du Congrès de la Langue française au cinquantième de l'Union St-Joseph, propose, en termes choisis, la santé de M. le Dr J. U. Archambault, président du Banquet.

Touché de cette marque de délicatesse, M. le Président Archambault en remercie M. Denault, et témoigne de sa reconnaissance à tous les distingués orateurs qui ont rehaussé l'éclat du Banquet par leurs discours, et à tous les personnalités marquantes qui ont bien voulu venir assister à cette fête de la mutualité.

Le Dernier Jour du Jubilé.

Le dernier jour du jubilé a consisté en une promenade en tramways à travers rues et parcs d'Ottawa, promenade fort goûtée, en des courses de chevaux et une partie de base-ball au Parc Lansdowne, en une soirée dramatique à la salle Ste-Anne.

Les délégués ont passé une agréable journée, lundi le 2 juin. Pendant la promenade en tramways, il leur a été donné, lors d'un arrêt à Britannia, d'entendre un orateur de première valeur, dans la personne de M. l'abbé A. Godbout, aumônier des Sœurs de la Charité de Québec.

Le grand drame canadien "Jean Sans Nom", a été joué avec brio et art par le Cercle St-Jean de Hull. Ce drame a été représenté dimanche soir et lundi soir. Nos félicitations et remerciements aux acteurs.

NOS VISITEURS

Liste des personnes du dehors qui se sont inscrites au bureau-chef de la Société, comme ayant participé activement aux fêtes du Cinquantenaire.

1.—De la province de Québec.

P. H. A. Caron, Rimouski.
 Jos. Sirois, St-Charles Caplan.
 Jos. Soucy, East Angus.
 P. E. Lortie, Ste-Agathe des Monts
 P. E. Raymond, Ste-Agathe des Monts.
 E. Joanis, Maniwaki.
 Chs. O. Godbout, ptre., Notre-Dame des Laurentides.
 Félix Boivin, St-Sixte.
 D. C. Paradis, M. D., Black Lake.
 E. Robert, East Broughton.
 J. B. Aumais, Valleyfield.
 C. E. Bérubé, St-Fabien.
 Alf. Morency, Trois Pistoles.
 L. Geo. Rhéaume, St-Côme.
 Nap. Dumas, St-Côme.
 Jos. Carrier, Shawenegan Falls
 Emile Lajoie, Shawenegan Falls
 J. Ad. Dubé, Shawenegan Falls
 Dr C. A. Dubé, Villemarie.
 J. P. Samson, Lévis.
 M. Vachon, Beauport.
 Eusèbe LaRose, Thetford Mines.
 E. Langevin, St-Timothée.
 P. J. A. Reid, Ormstown.
 Nap. Vaillancourt, Maniwaki.
 J. A. Cadorette, Bonaventure.
 Rémi Beaulieu, Amqui.

J. T. Raymond, Amqui.
 Ed. Ouelette, Ile du Calumet.
 Jos. E. Lemaire, Ile du Calumet.
 John Newberry, Ile du Calumet.
 A. Brisard, Ile du Calumet.
 J. A. Desrochers, St-Polycarpe.
 J. A. Roy, St-Polycarpe.
 Oscar André, St-Polycarpe.
 J. F. St-Onge, St-Etienne des Grès
 Olivier Houle, St-Nazaire.
 Rév. C. W. Leblanc, ptre, Bonaventure.

J. G. Guilbault, La Tuque.
 Hervé Riberdy, La Tuque.
 Adéard Carpentier, Coaticook.
 L. S. Durand, Coaticook.
 Camille Barrette, Joliette.
 Napoléon Gareau, Joliette.
 Ad. Charland, Joliette.
 Chs. Desroches, Joliette.
 C. A. Goulet, Joliette.
 J. O. Pagé, Joliette.
 Ludger Pagé, Joliette.
 Alex Guibault, Joliette.
 J. A. Pichette, Trois-Rivières.
 Théo Monet, Trois-Rivières.
 F. Fournier, Trois-Rivières.
 Paul Thomas, Montebello.
 James Gauthier, Montebello.
 On. Bourgeois, Montebello.
 R. Duchesneau, Montebello.
 Ed. Blais, Montebello.
 B. Tranchemontagne, Montebello
 E. Maynard, Montebello.
 Paul Thomas, Montebello.
 David Lacroix, Montebello.
 Joseph Landriault, Montebello.
 G. E. Bégin, Sherbrooke.
 F. Brunelle, Sherbrooke.
 L. Bérard, Sherbrooke.
 S. J. Tétreault, Sherbrooke.
 Hector Gaboury, Sorel.
 André Rousseau, Coaticook.
 L. M. Bougie, Montréal.
 W. Gagné, Montréal.
 J. A. Fortier, Montréal.
 J. A. Boisseau, Montréal.
 U. J. Bouchard, Montréal.
 Francis Tremblay, Montréal,
 Jos. Lajeunesse, Montréal.
 A. E. Leduc, Montréal.
 Dr J. F. A. Gatién, Montréal.
 Arthur Despaties, Montréal.
 J. C. Deneault, Montréal.
 Dr J. A. Duhamel, Montréal.
 Dr A. St-Denis, Montréal.
 Ludger Gravelle, Montréal.
 Oscar Lavallée, Montréal.
 Dr G. Racine, Québec.
 G. J. H. Tessier, Québec.
 A. A. Godbout, ptre, Québec.
 J. L. A. Godbout, Québec.
 Rév. J. E. Tessier, O. M. I., Qué.
 Chas. Mailly, Québec.
 Nap. Morency, Québec.
 J. A. Marcoux, Québec.
 Barth Rondeau, Québec.
 J. E. Turgeon, Québec.
 J. Alfred Bernier, Québec.
 G. J. Tessier, Québec.

A. E. Vincent, Québec.
 Amedée Deneault, Québec.
 Dr P. H. Bédard, Québec.

2.—De la province d'Ontario.

Damien Gourd, Windsor.
 Victor Baillargeon, Windsor.
 J. N. Ladouceur, Keewatin.
 J. R. Vincent, Sudbury,
 Rév. P. Dallaire, O.M.I., Keewatin
 J. A. Trahan, Blind River.
 Louis Simard, Vars.
 Bruno Charron, Mattawa.
 A. Trudel, Sturgeon Falls.
 Rév. L. Séguin, ptre, North Bay.
 Théophile Laviettoire, Clarence Creek.
 Camille Ménard, Clarence Creek.
 Jos Dubois, Casselman.
 Wilfrid Leduc, Casselman.
 Siméon Perrier, Casselman.
 A. Pilon, Casselman.
 Hector Bélisle, Sarsfield.
 Ph. Raymond, Sarsfield.
 Emile Pariseau, Sarsfield.
 J. B. Hurtubise, Sarsfield.
 André Farmer, Sarsfield.
 Osias Denis, Pendleton.
 F. X. Denis, Pendleton.
 Ls. H. Quesnel, Alfred.
 Hem. Larocque, Alfred.
 Wilfrid Cadieux, Alfred.
 Victor Daoust, Alfred.
 Arthur Larocque, Alfred.
 Victor Larocque, Alfred.
 F. X. Berthiaume, Hawkesbury.
 Louis Laurin, Hawkesbury.
 J. Landriault, Pembroke.
 Léon Lalonde, Plantagenet.
 George Denis, Plantagenet.
 Wilfrid Denis, Plantagenet.
 Adéard Denis, Plantagenet.
 P. A. Sénécal, Plantagenet.
 Auguste Lalonde, Alexandria.
 Wilfrid Lalonde, Alexandria.
 Aug. Pigeon, Alexandria.
 J. D. Preseault, Lefavre.
 Wilfrid Hotte, Lefavre.
 J. Bte Paquette, Lefavre.
 I. Quevillon, Lefavre.
 H. Racicot, Lefavre.
 David Lefavre, Lefavre.
 Louis Leduc, St-Isidore de Prescott
 Oné. Leduc, St-Isidore, de Prescott
 Jules Denis, Fournier.
 Philias Denis, Fournier.
 Wilfrid Séguin, Fournier.
 J. Lemieux, Fournier.
 Abraham Groulx, Fournier.
 D. Lalonde, Fournier.
 Rév. J. Lortie, prêtre, Curran.
 John Châtelain, Curran.
 Louis Bertrand, L'Orignal.
 A. Séguin, L'Orignal.
 Nap. Landriault, L'Orignal.
 J.-Bte Lefebvre, L'Orignal.
 Félix Millette, L'Orignal.
 Francis Saucier, L'Orignal.
 Elie Leblanc, L'Orignal.
 Nap. Leblanc, L'Orignal.

J. F. O. R. Millette, L'Original.
Amédée Chevrier, L'Original.
France Chevrier, L'Original.
Modeste Lanthier, L'Original.
Edmond Proulx, M.P., L'Original.
Félix Tessier, L'Original.
J. E. Gougeon, L'Original.
Joachim Gougeon, L'Original.
A. Châtelain, L'Original.

On conçoit que cette liste ne comprend que la dixième partie des délégués qui sont venus à notre Cinquantenaire, car un grand nombre d'entre eux n'ont pas inscrit leur nom sur le registre de la St-Joseph.

NOCES D'OR

(Du Bulletin Paroissial de Notre-Dame de Grâce, Hull.)

Aujourd'hui, 1er juin, l'Union St-Joseph du Canada célèbre le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, il y aura procession dans les rues d'Ottawa et messe pontificale, en plein air, au parc Anglesea, près de l'Eglise Ste-Anne.

Ici, à Hull, à 8.30 a.m., les 1,500 membres de l'Union Saint-Joseph se rallieront en face de leur salle, sur la rue Principale; et escortés par la Bande de la Cité, par les Cadets du Collège Notre-Dame et de nombreuses délégations des Sociétés-sœurs, ils se rendront aux quartiers généraux de l'Union St-Joseph du Canada, rue Dalhousie, Ottawa.

Dans l'après-midi du 1er juin, vers 1 heure, un superbe banquet sera servi aux invités, à l'Auditorium du Parc Royal de Hull.

Le lendemain, 2 juin, les délégués étrangers visiteront la Capitale et dans l'après-midi, au Parc Lansdowne, courses, parties de balle au champ, amusements de tous genres, dances exceptées.

Le programme n'est pas trop chargé pour des Noces d'Or; car pour les Sociétés comme pour les simples mortels, l'entrée dans le cinquantenaire est un événement, qui mérite d'être souligné *cum strepitu*, avec éclat.

Evidemment les membres de l'Union St-Joseph ne sauraient rester étrangers à cette importante manifestation. Après l'amour de la patrie, il n'y a pas de sentiment plus sacré pour un homme, de

cœur, que l'amour de son régiment. En temps ordinaire, si c'est déjà une insouciance déplorable que de se désintéresser de la vie intime d'une Société, qui a reçu nos épargnes et qui tient en main, pour ainsi dire, le sort de ceux qui nous sont chers, en temps de Jubilé, toute abstention prendrait les proportions d'une véritable trahison. Et lors même que le cœur se refuserait à donner son impulsion, les seuls motifs d'intérêt devraient amener les sociétaires à ne rien épargner pour donner à ces fêtes un caractère exceptionnellement brillant.

Aussi, sommes-nous déjà parfaitement convaincus que parmi nos paroissiens, aucun membre de l'Union St-Joseph ne manquera au rendez-vous. Bien plus, nous croyons que toute la population de Hull va s'associer à cette joyeuse célébration, non seulement à titre de curieux, d'amis ou de bons voisins, mais pour s'acquitter d'une dette de reconnaissance.

Pour nous, Canadiens - français de la Vallée de l'Outaouais, l'Union St-Joseph a été véritablement une société bienfaisante; et elle nous apparaît aujourd'hui, portant sur sa figure, non seulement les rides d'une laborieuse maturité, mais aussi l'aurole, qui couronne le front de nos plus vaillants pionniers.

A une époque où les défenseurs officiels de l'influence française dans la ville de Bytown s'étaient pris à douter de l'avenir de notre race, alors que tout semblait devoir sombrer sous le flot irrésistible de l'émigration étrangère, il se trouva quelques modestes ouvriers qui, dans la déroute générale, ne craignirent pas de jeter les bases d'une institution, qui devait être par la suite une de nos meilleures ancrées de salut. Quand les rameurs ont du cœur et la poigne solide, il suffit parfois d'un bien frêle appui pour tenir tête au courant. Quand les fondateurs de l'Union St-Joseph mettaient en caisse leurs premières piastres et se portaient au secours de nos familles en détresse, ils ne prévoyaient probablement pas la portée immense de leur entreprise; mais ce qui est indiscutable c'est qu'en faisant alors appel à leurs seuls compatriotes, ils proclamaient que notre assimilation n'était pas encore accomplie et qu'il y avait encore lieu de combattre et d'espérer. L'histoire est là pour témoigner qu'ils avaient parfaitement raison.

Ne nous auraient-ils donné que cette seule leçon de fierté nationale, qu'ils auraient plein droit à nos hommages et que les héritiers de leur esprit mériteraient nos plus vives sympathies.

Mais ils ont fait bien plus encore.

Depuis 50 ans, combien de familles canadiennes-françaises n'ont-ils pas sauvés de la ruine, soit en leur enseignant l'économie, soit en les assistant au moment de l'épreuve? Ils nous ont conservé une partie de notre population; et, dans l'espace de cinquante ans, ils ont fait monter, chiffres en main, notre influence financière, de \$30.00 à un solide million.

Si aujourd'hui nous comptons 28,000 des nôtres, qui ont échappé au contact débilitant des sociétés neutres ou anti-françaises, c'est à l'Union St-Joseph que nous le devons.

"Sans l'Union St-Joseph du Canada, disait l'honorable juge A. Constantineau, "le Congrès d'Education des Canadiens - Français d'Ontario aurait été impossible."

Voilà quelques-uns des titres de l'Union St-Joseph à notre reconnaissance; mais sur ces branches maîtresses, combien d'autres vigoureux rameaux sont venus se greffer!

Que tous les Canadiens-français authentiques acclament donc la vénérable jubilaire.

Un demi-siècle dans la vie d'un homme, c'est déjà toute une carrière, et, à 50 ans, les plus robustes sentent venir leur déclin. Dans la vie d'une Société, cinquante ans, c'est parfois une rude étape, mais ce n'est tout au plus qu'une aurore; la course est à peine commencée.

Gonflons donc nos voix et par-dessus le grondement des Chaudières

Gonflons donc nos voix et par-dessus le grondement des Chaudières, faisons parvenir à l'Union St-Joseph un cordial,

Ad multos amos!

A. J. GUERTIN, O.M.I.

Ottawa, 15 juin 1913.

Aux membres de l'Union St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la Société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de juillet prochain, n'aura pas payé ses contributions et redevances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 154 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances est, par le fait même et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.

Les percepteurs et receveurs sont priés d'indiquer, sur les formules relatives à la perception du Centin Collegial, le numéro de police du sociétaire qui verse son sou à la Caisse Collégiale.

Réclamations payées en mai.

No. du décès	Nom du Décédé.	No de Police.	Nom du Réclamant.	Date du Décès	Montant de la police.	Date du Paiement	Résidence
1836	Emile Cousineau...	32083	Louis Cousineau	7 Janv.	\$ 1500.00	5 mai	Pte Gatineau
1873	I. Deslauriers.....	55	C. Mullin	20 fév.	1000.00	12 —	Ottawa
1877	J.-Bte Dessert.....	18557	D. Hetu	7 mars	1500.00	17 —	Grand Mère
1878	Narcisse Arbour....	1366	M.-Lse Ducharme	5 fév.	110.00	26 —	Joliette
1879	Timothée Pion.....	585	O. Lauriault	12 mars	1000.00	3 —	Ottawa
1881	Jos. Bourdon.....	41411	C. Prgent	24 fév.	1500.00	9 —	Vallfield
1883	Orpha Marier.....	41188	Ls Benoit	10 mars	75.00	30 —	Nicolet
1886	Jos. Major.....	930	D. Major	8 mars	1000.00	17 —	Orléans
1888	Janvier Soulière....	362	E. Soulière	15 mars	1000.00	17 —	Ottawa
1896	Alf. Pelletier.....	44266	Emélie Pelletier	31 mars	1500.00	17 —	Cabano
1887	J. I. Dupré.....	25334	E. Despatie	22 mars	750.00	9 —	St-Ours
1898	Aurée Naud.....	9381	A. Dussault	1 avril	100.00	3 —	St-Marc Carri.
1899	Ph. Larose.....	44088	M. et Mde G.Larose	1 avril	1500.00	21 —	Grenville
1904	T. Martineau.....	12556	J. H. Lamontagne	20 mars	50.00	17 —	St-Apollinaire
1905	Rév. F. N. Séguin....	27292	Rév. E. Tanguay et				
		2878	J. A. Vézina E. Tes.	19 avril	1500.00	26 —	Cobitecook
1906	C. Lauzon.....	15295	Osc. Nadon	20 mars	75.00	9 —	Ste-Anne
1908	F. Gagnon.....	15563	J. Gagnon	12 avril	1500.00	3 —	Sherbrooke
1909	A. Dubreuil.....	14488	M. Lse Trottier	22 avril	1500.00	17 —	Ste-Anne Bellev.
1910	A. Thibault.....	22378	E. Lefebvre	29 avril	1500.00	26 —	St-Luc
1912	H. Clément.....	22378	N. Giroux	10 avril	75.00	17 —	Ottawa
1913	H. Clément.....	22379	N. Giroux	10 avril	200.00	17 —	Ottawa
1922	Olivier Lasalle.....	17420	M. Trottier	30 avril	1500.00	26 —	St-J.-Bte Mont.

Lettre du Président Général

A propos des Noces d'Or

Adressée au journaux le 9 juin 1913.

Je saurais gré à votre obligeance de m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre journal pour remercier, au nom de l'Union St-Joseph du Canada, tous les amis qui ont contribué au succès de la célébration des noces d'or de notre Société.

Ces remerciements, que j'aurais aimé à formuler plus tôt si de nombreuses occupations ne m'en avaient empêché, ils s'adressent à la population d'Ottawa toute entière.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur Stagni, Délégué Apostolique au Canada, de nous avoir obtenu le privilège insigne d'une bénédiction spéciale de Notre Saint-Père le Pape.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur C.H. Gauthier, de nous avoir donné une messe pontificale en plein air, et de s'être réjoui de notre bonheur avec une paternelle bonté.

Merci à Sa Grandeur Monseigneur Routhier, Chapelain général d'avoir participé activement au Cinquantenaire d'une Société qui lui rend bien l'amour qu'il lui porte.

Merci à Monsieur l'Abbé J. A. Myrand d'avoir assuré le succès grandiose de notre fête religieuse par un dévouement surpassé seulement par sa compétence au service d'une organisation parfaite jusque dans ses moindres détails.

Merci à Monsieur l'Abbé Sylvio Corbeil, dont l'éloquence sacrée a été fort goûtée.

Merci à M. Nap. Mathé du régiment artistique qu'il nous a servi, et honneur soit rendu au travail persévérant de ce maître de l'art musical.

Merci au chœur de chant si puissant et si superbement dévoué, qui a mis son talent à contribution pour chanter de géniale manière la reconnaissance que la St-Joseph doit au Tout-Puissant.

Merci à la Garde Champlain, dont la tenue militaire a rehaussé l'éclat de la procession et a donné un cachet de splendeur à la messe,

de même qu'à la présentation d'hommages à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque.

Merci aux Cadets de l'Académie Lasalle et de Notre-Dame de Hull, dont le concours nous a été très précieux; merci aux charmants enfants du char allégorique qui ont ajouté un si grand charme à la procession.

Merci à tous les braves, qui sont entrés vaillamment dans les rangs de la procession, pour la grossir et en faire une démonstration gigantesque.

Merci aux citoyens d'Ottawa et de Hull qui ont su si bien paviser les rues et décorer leurs demeures.

Merci aux mains habiles qui ont fait l'ornementation des autels et des estrades du lieu de la messe, de même que celle de l'édifice de la St-Joseph.

Merci aux organisateurs des Fêtes du Cinquantenaire, membres des divers comités, qui, par leur zèle, leur dévouement et leur travail ont assuré le succès de la séance d'ouverture du jubilé, de la procession des noces d'or, de la messe en plein air, du grand banquet au Parc Royal, de la soirée dramatique à la salle Ste-Anne, de la promenade en tramways, des amusements au Parc Lansdowne.

Merci aux commissaires et cavaliers qui ont assuré le défilé disciplinaire de la procession.

Merci aux dévoués jeunes gens du Cercle Bréboeuf qui se sont occupés de si digne façon de placer les invités au Carré Ste-Anne.

Merci enfin à tous les artisans de ces fêtes grandioses, qui ont dépassé les espérances les plus optimistes.

Et, en terminant, merci à votre journal, Monsieur le Directeur, qui nous a accordé une belle publicité et qui a donné, de nos fêtes, un compte rendu fidèle, généreux et magnifique.

O. DUROCHER,
Président-Général.

AVIS IMPORTANT.

Correspondance—En correspondant avec l'Exécutif, il faut toujours donner son nom au complet, et le numéro de sa police. Il faut aussi se servir d'une feuille distincte pour chaque sujet traité, tout en les mettant dans la même enveloppe. Cela rend le travail plus facile au bureau chef.

CONDOLEANCES.

Hull, 22 mai 1913.—Il est unanimement résolu que ce conseil offre ses plus sincères sympathies au confrère Francis Laroche, à l'occasion de la perte de son fils Ernest, âgé de quatorze ans et trois mois, décédé le 19 courant, et que copie de la présente résolution lui soit envoyée ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

J. HENRI BELANGER,
Secrétaire.

Conseil Notre-Dame de Hull, No 2.

Ripon, 23 mai 1913.—Le 21 mai courant, à une assemblée spéciale des membres du conseil local de Ripon, No 51, il fut proposé par M. Joséphat Brunet et secondé par M. George Lalonde, que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de l'épouse d'un de leurs confrères, M. Joseph Neveu, et que ce conseil tient à lui exprimer ses plus sincères condoléances.

Que copie de la présente soit envoyée à notre confrère, à la famille de son épouse et au "Prévoyant" pour publication.

J. E. LANDRIAULT, Sec.

REMERCIEMENTS.

Capucins, 16 mai 1913.—Veuillez, s'il vous plaît, publier dans le "Prévoyant" mes remerciements pour la promptitude que vous avez apportée à régler mes bénéfices en maladie. Merci beaucoup du chèque de \$30.00 reçu. J'invite mes amis à s'enrôler dans cette belle société, qui est l'avenir de la jeunesse.

Votre dévoué,

FRANCOIS ROSS.

Ottawa, 3 juin 1913.—C'est avec grande reconnaissance que je désire remercier l'Union St-Joseph du Canada pour les marques de sympathies et le prompt paiement des bénéfices en maladie et du montant de l'assurance dû par elle par suite de la mort de mon fils, N. A. Godin, décédé le 13 avril dernier. Merci beaucoup.

Votre dévoué,

L. P. GODIN.

Ormsdown, 14 mai 1913.—Je viens de recevoir, par l'entremise de M. Nestor Wallot, le chèque de \$150.00 pour le premier paiement sur l'indemnité due pour le décès de mon fils, Joseph Bourdon.

Je vous prie d'accepter mes sincères remerciements pour la promptitude que vous apportez à payer les réclamations.

MME CAROLINE PREGENT.

Joliette, 15 mai 1913.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$1,000.00 reçu par l'entremise de M. J. O. Pagé, en règlement des bénéfices de décès de mon fils, Joseph Champagne.

Je ne saurais trop vous témoigner de reconnaissance pour la promptitude avec laquelle vous avez effectué ce règlement, et en retour nous faisons application, mon fils et moi, pour faire partie de votre belle association. Je tâcherai d'y faire entrer le plus grand nombre de membres possible, car l'Union St-Joseph du Canada est certainement l'association la plus recommandable entre toutes.

Veuillez accepter mes remerciements pour votre prompt remise.

FRANCIS CHAMPAGNE.

St-Flavien, 26 mai 1913.—J'accuse réception de votre chèque au montant de \$100.00, en paiement de bénéfices pour le décès de mon épouse. Je me plais à reconnaître publiquement votre diligence en cette circonstance, et admire la promptitude dans vous faites preuve en pareille occasion. Veuillez croire à ma gratitude et à ma reconnaissance pour la manière avec laquelle ce paiement fut effectué.

Je serais heureux de voir ma lettre publiée dans le "Prévoyant" pour vous donner une preuve efficace de la manière dont notre Société traite ses membres.

J. ALFRED TURGEON.

Cabano, le 26 mai 1913.—Le sentiment de la réalité me rappelle un devoir vis-à-vis de vous tous et je viens m'en acquitter. C'est celui de vous remercier mille et mille fois de la promptitude que vous avez apportée à régler le montant dû pour le décès de mon cher fils, Alfred. Merci encore, merci beaucoup.

Sachez que pour vous remercier de la bonne volonté que vous avez apportée, nous nous efforcerons à l'avenir de faire un travail assidu pour obtenir de nouveaux membres à la société.

DAME EMELIE PELLETIER.

Montréal, 26 mai 1913.—A l'occasion de ma dernière maladie je vous dois mille remerciements pour le montant de vingt-cinq piastres que j'ai reçus avec promptitude. Quand l'occasion se présentera de parler de notre société l'Union St-Joseph, j'aurai toujours de bons mots à dire en sa faveur.

Encore une fois, merci.

DONAT BRISSON.

Montréal, 28 mai 1913.—J'accuse réception du chèque de \$105.00, partie de l'indemnité due pour le décès de mon époux, Olivier LaSalle. Acceptez mes remerciements et ceux de mes enfants pour la promptitude apportée au paiement de ma réclamation. J'engage les pères de famille à s'enrôler dans la belle société l'Union St-Joseph du Canada.

Veuillez me croire votre reconnaissante.

MME ZELIE FORTIER.

Wickham, 2 juin 1913.—Daignez accepter mes sincères remerciements pour le chèque de soixante quinze dollars que je viens de recevoir de l'Union St-Joseph.

Votre très humble.

E. R. VANASSE.

St-Damien de Brandon, 15 mai 1913.—Je désire remercier l'Union St-Joseph du Canada pour les \$75.00 que j'ai reçus pour bénéfices en maladie; j'ai été très heureux d'appartenir à notre société et je voudrai que tous mes amis en fassent partie. Je désire que cette lettre paraisse dans votre journal le "Prévoyant"

Votre dévoué,

XAVIER CORNEILLIER.

Joliette, 27 mai 1913.—Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le chèque que je viens de recevoir de vous, par l'entremise de M. J. O. Pagé, votre receveur à Joliette, en règlement des bénéfices de décès de mon beau frère, Narcisse Arbour. Je ne cesserai de recommander votre belle société chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Votre bien obligée,

MARIE LOUISE DUCHARME.

Le Recrutement

Le recrutement de nouveaux membres se fait avec une ardeur vraiment encourageante. Le mois de mai a produit plus de sept cents membres. C'est mieux que nous l'espérons.

Depuis le premier jour de janvier, la Société a émis 3,121 nouvelles polices. En cinq mois, elle a fait une propagande aussi féconde qu'en douze mois des années passées. Encore une fois, nous en félicitons nos agents.

Et, nous sommes certains que le mois de juin sera plus fructueux que celui de mai, car le Cinquantième a fait une énorme réclame à la Société.

Voici un tableau intéressant:

MEMBRES ADMIS

Mois	1908	1909	1910	1911	1912	1913
Janvier	419	124	179	240	94	337
Février	208	75	218	277	182	442
Mars	206	250	300	410	200	602
Avril	420	253	328	448	215	1,005
Mai	288	218	294	563	162	735
Totaux	1,541	920	1,319	1,938	853	3,131

Il est facile de voir, par ce tableau, que la propagande de l'Union St-Joseph du Canada est plus active que jamais.

Nous avons reçu, en mai, 1,117 demandes d'admission, contre 1,109 en avril. C'est dire que le chiffre des admis, en juin, sera de plus de 1,000, car l'organisation des Fêtes du Cinquantième nous a empêché de donner suite aux inscriptions reçues durant la dernière semaine de mai. Ces aspirants-là ne seront admis qu'en juin.

Voici le détail des inscriptions reçues:

Aumais, J.-B., Valleyfield	26	Bélanger, J. A., Conseil No 2	
Bergeron, Théophile, E. Angus	9	Hull	5
Brunet, J.-R., Lachine	2	Bérubé, L., Rivière du Loup	6
Bélanger, E., Hammond	3	Carpentier, Adélar, Coaticook	4
Bureau, A., St-Hubert de Spaulding	9	Charron, O., Hull	10
Boisseau, J.-A., Montréal	1	Caron, P.-H.-A., Quai Rimouski	3
Blondin, A., Plantagenet	3	Charron, B., Matawa	6
Bigonnesse, Dr, J.-A., Montréal	2	Charland, Adélar, Joliette	1
Boucher, W.-H., Berthierville	2	Chartrand, Geo., Angers	1
Brunelle, F., Sherbrooke	9	Campeau, A.-O., Grenville	1
Bélanger, J.-A., Montréal	5	Courtois, J.-G., Ste-Julie	1
Boileau, Jos., Fraser Mills	1	Charest, J.-A.-P., Ste-Anne de la Pérade	1
Bérard, L., Sherbrooke	10	Cossette, A., Mont Carmel	3
Bérubé, Auguste, Edmundston	8	Charette, A., Mont-Carmel	1
Bisson, Ambroise, East Angus	2	Côté, Michel, St-Fabien	12
Babin, J. P., St-Chs. de Caplan	1	Cadoret, D.-N., Bonaventure	15
Beaulieu, Rémi, Amqui	2	Dallaire, Romain, St-Ludger	9
Beanshine, J.-S., St-Fabien	7	De Carufel, A., Pointe Gatineau	7
Béliveau, Wilf., St-Germain de Grantham	4	Dionne, J.-B., Price	1
Brissette, H., Mont Rolland	1	Desrosiers, D., St-Gabriel de Rimouski	2
Biron, Dr B., Ste-Sophie de Lévrard	21	Demers, Nazaire, St-Giles	4
Bélisle, Ls., Shawenegan Falls	8	Dyotte, Jos, Montréal	4
Bisson, M., Montréal	8	Delguidier, N., St-Bruno de Guigues	1
Bouchard, U.	42		

Demontigny Ulric, St-Louis de Champlain	2	Mercier, Raymond, Windsor Mills	42
Darpentigny, Chs, Curran	2	Malette, Frs., Lachute Mills	2
Dastous, Charles, Ste-Angèle de Rimouski	8	Nadon, Jules, Espanola	3
Dumas, Napoléon, St-Côme	33	Nadon, J.-B., Sturgeon Falls	3
Enright, J.-B., Rochon	14	Ouellette, J.-P., Thessalon	8
Frenette, Z., Portneuf	1	Ouellette, A., Anderson Siding	4
Fournier, F., Trois-Rivières	7	Piché, C., Cache Bay	1
Fournier, Jos., Roxton Pond	22	Paquin, J.-E., St-Charles Man-deville	1
Grenier, Ernest, Maskinongé	1	Plante, P., Lorrainville	1
Godard, Dr O., Mont Laurier	9	Poirier, Jos., St-Chs. de Caplan	3
Guenette, Chs., A., Cache Bay	3	Pelletier, Auguste, Cabano	11
Gauthier, D. E., St-Samuel B.	1	Paulin, Géd., Prince Albert	1
Gauthier, John, Sayabec	2	Perusse, Dr. J.-N., Amqui	12
Gauthier, E. J., Jonquières	7	Paquette, E., Montréal	1
Gauthier, A., Chelmsford	1	Pin, P., East Angus	1
Glandon, Achille, Aylmer	4	Page, J.-C., Joliette	30
Giroux, P., Mathieu, Beauce	2	Pothier, H., Almaville	6
Gélinas, Alf., St-Mathieu	10	Rhéaume, L.-G., St-Côme	9
Godin, Nicholas, Petit Rocher	1	Robert, B., Sherbrooke	10
Grandin, P., Stoney Point	1	Rochon, Moïse, Clarence Creek	1
Guimond, S., St-Paulin	1	Rousseau, E., St-Damase	15
Gravel, J.-A., N.P., St-Narcisse	1	Robert, J.-M., St-André-Avellin	1
Gourd, D., Windsor, Ont.	2	Roy, A., Otter Lake	1
Girard, J.-A., St-Hyacinthe	1	Samson, J.-P., Lévis	2
Gravel, Dr M., Gravelbourg, Sask.	6	Stadacona, Conseil, Québec	6
Grenier, Ths., Shawenegan Falls	1	Sirois, J.-C., Cacouna	1
Gagnon, O., Chicoutimi	5	Sarasin, F.-R., Montebello	2
Hintonburg, Conseil	16	St-Onge, F.-J., St-Etienne des Grès	1
Hudon, Sev., St-Valérien	3	Séguin, B., Hudson	1
Hamelin, F.-X., Buckingham	7	Séguin, F.-U., Rigaud	3
Houle, J.-A., Shaw. Baie	2	Sirois, Jos., St-Chs. de Caplan	5
Julien, F.-X., Lambton	77	Ste-Agathe, Conseil	4
Lachaine, Léonard, Montréal	1	Soucy, Jos., East Angus	32
Laviolette, H., Alfred	2	Sauvé, Eugène, Ottawa	50
Levesque, B., Ste-Anne des Mts	3	St-Hyacinthe, Conseil	8
Levesque, J.-B., St-Eugène	1	Thibault, Nap., Shaw Falls	1
Landry, Ant., N.-D., du Lac	1	Tremblay, Jos., St-Roch, Qué.	11
Laperrière, J.-W., Ottawa	2	Tremblay, F., Rochon	9
Laboissonnière, Jos., Rivière Ouelle	1	Tremblay, V., Scotstown	3
Laplante, Elz., Rivière du Loup	2	Tremblay, E.-A., Fort William	2
Levasseur, I., St-Frs. X. de Broughton	4	Thinel, Albert, Ferme Neuve	4
Labelle, A., St-Jérôme	1	Trépanier, A., St-Clet	1
Laporte, D., L'Epiphanie	1	Tessier, Geo.-J., Québec	37
Laferrère, E.-A., Dr, Sorel	2	Thetford Mines, Conseil	51
Lamontagne, Rév., F. P., Pont Briand	1	Villeneuve, Dame E., Calumet	1
Leblanc, Ls., Price	20		
Lafrenière, W., St-Alexis des Monts	3		
Langevin, E., fils Ls., St-Timothée	28		
Labelle, E.-J., Conseil No. 1 Ottawa	16		
Lisé, J. R., Black Lake	9		
Lavoie, J. E., La Tuque	13		
L'Heureux, J.-E., Lac à la Tortue	3		
Millette, J.-F.O.-R., l'Original	10		
Morrisson, H., Cabano	9		
Morin, J.-L., Sherbrooke	4		
Moore, J.-F., St-Romain	2		
Marcoux, Geo., Waubaushene	3		
Maillé, Jos., Ste-Thérèse	2		
Michaud, Isidors, Bic	3		
Martel, Alf., Grand'mère	23		

1,117

VOTRE POLICE?

Nombre de membres des sociétés mutuelles n'ont jamais lu leur police. Il y en a même qui n'ont pas de police.

Dans l'intérêt de tous les sociétaires, nous leur recommandons de se procurer une police, s'ils n'en n'ont pas déjà, et de la lire attentivement.

Il arrive souvent à des membres d'ignorer les clauses essentielles du contrat intervenu entre eux et la Société. Cela ne serait pas, si chacun étudiait sa police.